

Le commerce du bétail

Producteurs isolés et monopoles — Comment rétablir la concurrence

La vente des animaux de boucherie représente un revenu considérable pour les cultivateurs. D'après les chiffres de 1933, les plus bas depuis plus d'un quart de siècle, les marchés, domestique et étrangers, absorbent annuellement pour plus de \$200,000,000 de viande canadienne.

Dans l'Ouest surtout, les cultivateurs ont intérêt à transformer en produits animaux leurs céréales de qualité inférieure. Même dans notre province, les vaches sont destinées à l'abattoir après leur période productive; la préparation des veaux pour la boucherie semble inconnue à la plupart de nos éleveurs; nous pourrions facilement tripler avec profit la production du porc sur la plupart de nos fermes; dans plusieurs régions, l'élevage du mouton serait rémunérateur. Pourquoi importer annuellement pour plusieurs millions de boeuf, de porc et de mouton que nous pouvons produire?

La vente du bétail est encore plus mal organisée que la production. Des commerçants parcourent nos campagnes en rafant, à des prix dérisoires, vaches, veaux, porcs et moutons disponibles. Ils offrent tant par tête, sans pesée ni classification; le même prix pour des animaux de qualité supérieure que pour des vaches maigres, des veaux d'herbe, des moutons mal préparés et des porcs rabougris. Le cultivateur empêche l'argent comptant qu'il reçoit, en rechignant parce qu'il donne son bétail, mais il ne fait rien pour se protéger.

Le règne des marchands ambulants devrait être fini. Les cultivateurs de chaque paroisse devraient se grouper pour expédier leur bétail en coopération. Nos éleveurs ont trop négligé d'organiser la vente de leurs animaux de boucherie, qu'ils considèrent comme un sous-produit de leur exploitation.

Dans tous les principaux centres de distribution, Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary, Edmonton, des marchés publics furent aménagés pour la vente des bestiaux. C'est là que vendeurs et acheteurs se rencontrent et fixent les prix du bétail.

Ces marchés sont régis par une loi fédérale; des vendeurs experts appliquent leur jugement et leurs connaissances du marché à obtenir les meilleurs prix possibles aux producteurs; des fonctionnaires fédéraux contrôlent la pesée et la classification du bétail. C'est donc sur les marchés publics que les intérêts des cultivateurs sont le plus efficacement sauvegardés.

Mais à condition que tout le bétail soit vendu sur le

marché public et que la concurrence puisse s'y exercer.

Les abattoirs et les fabriques de salaison continuent à envoyer des agents qui achètent directement chez le producteur. Nous pourrions citer des centaines de cas concrets; contentons-nous de celui-ci. Un représentant d'une grosse compagnie offre \$100.00 à un cultivateur pour 8 porcs, 4 veaux et un bouvillon. Le producteur, n'ayant aucune organisation locale pour vendre son bétail, accepte cette offre. Or ces animaux vendus sur les parcs publics, au prix courant, lui auraient rapporté \$150.00, tous frais déduits.

Les producteurs sont donc complètement désorganisés en face de compagnies qui se fusionnent pour exercer un véritable monopole. Remontons, par exemple, la généalogie de la plus puissante d'entre elles, la *Canada Packers*. Trois établissements, la *George Matthews Company*, la *Lang Packing & Provisions Company* et la *Park, Blackwell Company*, se sont fusionnés sous le nom de *Canadian Packing Company*. Par la suite, cette dernière compagnie s'est associée avec la *Harris Abattoir*, la *Gunn*, la *William Davis* pour former le trust connu sous le nom de *Canada Packers*.

D'après M. J.-S. McLean, président de la *Canada Packers*, devant la Commission d'enquête Stevens, les fabriques de salaison vendent leurs produits aussi cher que possible, prennent un bénéfice raisonnable à leurs yeux, paient tous leurs frais et remettent le reste aux cultivateurs.

Ces établissements ne sont soumis à aucun contrôle; les producteurs sont forcés d'accepter leur pesée, leur classification et leurs prix.

Bien plus, ces compagnies contrôlent indirectement les cours du marché. Lorsqu'à l'ouverture des parcs à bestiaux, le lundi matin, la *Canada Packers* et la *Wills* ont reçu des producteurs 60% de leur approvisionnement de la semaine, le marché est privé de la concurrence des deux principaux acheteurs. Ce sont les cultivateurs qui fournissent eux-mêmes la corde pour se faire pendre.

D'après M. H.-P. Kennedy, président des parcs à bestiaux d'Edmonton et de Saskatoon, les cultivateurs canadiens auraient reçu, en 1933, un cent de plus par livre de bétail vendu sur les marchés publics. C'est un profit net de \$17,000,000 que les éleveurs canadiens ont perdu en vendant au commerce particulier.

Grâce à l'«Office des Marchés», les producteurs pourraient facilement résoudre ce problème de la vente de leur bétail.

Albert RIOUX

L'actualité

Le pilori moderne

Un chroniqueur parisien constate que l'engouement pour la nouveauté est souvent en désaccord avec le sens commun.

Exemple: les taxis aux lignes aérodynamiques et munis de postes de T.S.F. — On vient de lancer à Paris. Comme toutes les nouveautés, ils ont eu du succès. Or, note le chroniqueur, la carrosserie en est tellement basse que le monsieur qui porte un chapeau dur ne peut s'y tenir la tête droite. Quel besoin peut-il y avoir de lignes aérodynamiques quand les taxis ne peuvent jamais dépasser quarante kilomètres à l'heure dans les rues de Paris? Par ailleurs, à quoi peut bien servir la T.S.F. quand la rue est tellement bruyante que le voyageur ne peut percevoir une mélodie ou un discours?

Au sujet de la radio, une dame ajoute une autre observation très juste. Supposez que le chauffeur soit mélomane. Il peut prêter l'oreille à sa danse préférée, s'abandonner à sa passion délicate, détourner son attention de son volant ou de la route et palatras! Voilà l'accident qui se produit. En réalité, ces accidents sont tellement nombreux que l'on devrait, par simple mesure de sécurité, interdire la T.S.F. en taxi.

Cette femme parle comme la sagesse elle-même. Notre propre expérience de la route nous indiquerait à interdire la radio dans toutes les voitures automobiles, celles des particuliers comme celles de louage. Quand les ondes nous apportent un jazz strident ou même les accents les plus nobles d'un concert symphonique par un orchestre bien meublé, on risque de ne pas entendre le sifflet du train engagé dans un tournant près du passage à niveau, le signal avertisseur de l'auto qui veut doubler, ou encore un bruit insolite dans le moteur que l'oreille sagace du chauffeur percevrait autrement, ce qui lui permettrait de prévenir une panne, voire un accident grave. De ce temps-ci, un confrère anglais fait campagne contre les chauffards.

Inutile de dire que les gens de bon sens sont en pleine sympathie avec cette campagne.

Hier, le grand journal appelait la caricature à la rescousse. Il représentait un homme à tête d'âne ou pilori. Et la légende expliquait: on propose de rétablir ce supplice contre le chauffard, espèce de fou dangereux.

Frappant exemple d'illogisme. Le pilori n'a pas cessé d'exister. Il a tout simplement changé de forme. La grande presse d'information l'a réhabilité. La revue honnorable et recherchée, c'est l'une des transformations les plus radicales des temps modernes.

Je m'explique: l'auteur de ce que l'on convient d'appeler un beau crime (telle est, dans les salles de rédaction, la désignation usuelle d'un meurtre, d'un rapt ou d'un viol sortant de l'ordinaire, susceptible de piquer la curiosité et de

faire monter le tirage) est tout de suite exposé au pilori moderne qu'est le journal. On raconte sa vie, son forfait, sans faire grâce d'un détail, on publie sa photo sous les journaux, celle de sa victime, celles de ses proches. Pilori quotidien et, grâce aux ressources de l'art, indéfiniment multiplié.

Mais la différence avec le temps jadis, c'est que ce pilori est devenu couru et recherché et que tout le monde y passe. La distance est abolie entre les héros d'un acte sublime et l'auteur d'un abominable forfait. Tous ceux-ci sont traités de même façon. On consacre à leurs gestes le même espace. On fait pour l'un comme pour l'autre les mêmes frais stylistiques, photographiques et photographiques. C'est le nivellement absolu par le bas, l'égalité du vice et de la vertu, de la grandeur et de l'infamie.

Peut-être même la balance penche-t-elle pour le scélérat, car la vertu manque de relief et de piment, est fastidieuse comme un plat bourgeois.

Les Etats-Unis sont les pays du monde où le sensationnalisme pousse ses plus belles fleurs. Nos voisins sont de grands enfants. Leurs journaux sont leurs palmiers et leur ambition commune est d'y figurer, d'y flatter en bonne place, d'y monopoliser la première page et la première place. Tant mieux pour celui qui a du génie ou de grands talents ou de la veine et qui pourra atteindre à la notoriété sans peine. Mais, par une grande découverte ou par l'excellence en son art, qu'il soit artiste, ou professionnel, tant pis pour celui qui n'a pas à sa disposition ces ressources. Il prendra la voie du crime. Il sera grand voleur — le plus grand des voleurs; assassin dont l'audace ou la cruauté le met au premier rang de tous ses congénères. Mais comme son concurrent qui suit la route droite, par la torve qu'il se croit contraint de prendre, il arrivera lui aussi à la première place, au pilori moderne qui n'a pas pour lui d'horreur, mais seulement des délices. Il mourra peut-être d'une mort précoce et subtile sur la chaise électrique, mais pendant des semaines, des mois et des années il aura monopolisé l'attention, il sera resté ministre de la lime light.

Exagération, direz-vous? Nullement. Hauptmann est bien près d'avoir acquis autant de publicité que Lindbergh et il n'est pas mort. D'ici à ce qu'il s'associe sur le faubourg à haut voltage, il aura rejoint le héros.

Il y a aux Etats-Unis des ligues pour tout. On parle, dans les dépêches de presse hier, de celle des chauves où vient de pénétrer une femme (1). Peut-être un jour — tout arrive — fondera-t-on la ligue des sens commun qui se développerait avec l'efficacité que nos voisins mettent en tout ce qu'ils font. Il sera bien tard, mais il ne sera peut-être pas trop tard pour sauver une grande nation de la désastreuse collectivité.

Paul ANGLADE

Bloc-notes

Ce qu'elle vaut

Les compagnies d'assurance-vie tiennent de ce temps-ci toutes sortes de réunions, pour marquer ce que l'on est convenu d'appeler «semaine d'assurance-vie». Il y a des millions d'assurés, au Canada seulement. Le tiers de notre population est inscrit aux listes des assurances-vie — ce qui veut dire plus de 3 millions et demi d'hommes, de femmes ou d'enfants. Plusieurs de ces assurés sont porteurs de trois, quatre, cinq polices dans autant de compagnies différentes. Et le nombre des assurés augmente d'une année à l'autre, de même que le total des primes annuelles. L'assurance-vie reste l'une des méthodes d'épargne les plus satisfaisantes, et l'un des meilleurs placements qui soient à l'heure présente. Combien de ceux qui ont mis leur argent dans les valeurs de compagnies industrielles, et même dans des fonds de compagnies d'utilité publique, voire de certaines municipalités, pourraient par le temps qui court toucher le plein montant de leurs épargnes ainsi placées? Tandis que l'homme qui s'est assuré pour \$1,000, \$5,000, \$10,000, garde la certitude que s'il meurt ou atteint l'âge auquel il a fixé l'échéance de sa police, la compagnie sur les listes de laquelle il est inscrit versera le plein montant de cette police. Quelques signatures, et le chèque viendra, il n'y aura aucune déception. A une époque aussi agitée que la nôtre, cela est d'extrême importance, tant pour l'individu que pour sa famille. Depuis 1929, les compagnies qui font affaires avec le public canadien lui ont versé 800 millions de dollars, dont 600 millions aux assurés eux-mêmes. Aussi bien la situation présente est-elle telle que les compagnies d'assurance-vie n'ont plus besoin de chercher à démontrer au public la nécessité de ce mode d'épargne ou de placement. Le besoin qu'elles ont à accomplir, c'est de recruter de nouveaux assurés, et d'accroître le montant total des assurances que chaque homme jeune ou d'âge mûr est capable d'acheter et de payer annuellement. Elles s'y emploient de leur mieux; c'est dire qu'elles y réussissent.

Une telle Hydro, comme celle d'Ontario, n'est pas possible. Donc, Ontario a pris une direction: la socialisation de l'électricité. Nous, dans Québec, nous avons pris l'initiative privée. Et les développements dans les deux provinces sont tels que pas une compagnie ne pourrait acheter l'Hydro d'Ontario, et que pas un gouvernement ne pourrait acheter les compagnies privées dans la province de Québec.

«Si nous sommes pour substituer l'Hydro aux compagnies privées, nous n'allons pas expropriation les compagnies sans les indemniser. Car vous devez songer aux porteurs d'obligations, aux actionnaires, à l'actif. Et cet actif vaut cinq cents millions, dans la province de Québec. Allons-nous dire que nous allons faire perdre cet argent aux actionnaires et aux obligataires? Non, une telle Hydro n'est pas possible».

Le retour de M. Bennett

D'ici la fin de la semaine, M. Bennett va rentrer au pays. Comme il a consulté outre-mer des médecins, quant à son état de santé depuis la sérieuse indisposition qui le tint éloigné des Communes pendant plusieurs semaines, il saura quel parti prendre en vue des élections prochaines. On a dit, un peu partout, qu'il pense à céder sa place et à prendre une demi-retraite. Cela s'est dit jadis de sir Robert Borden, et il n'y a pas si longtemps, de M. Mackenzie King. En fait, très peu d'hommes savent encore ce que M. Bennett a décidé. Il est, premièrement, de croire que s'il doit s'en aller, il ne reparaitra pas aux Communes. Tel qu'on le connaît, actif,

énergique, acharné au travail, même au détriment de sa santé, M. Bennett ne s'en ira que s'il ne peut faire autrement, et sous la menace de l'invalidité totale ou même de la mort à brève échéance. Qu'il se retire et son parti serait, à vrai dire, aux abois; car on ne voit pas bien qui pourrait remplacer M. Bennett avec de sérieuses chances de garder le pouvoir après les prochaines élections. Les chances même de M. Bennett, de ce côté, sont assez peu certaines. Mais la perspective d'une défaite possible ne l'éloignera pas de la bataille, s'il est assez bien pour s'y lancer et y commander. On ne saurait lui nier le courage et la combativité.

«L'Europe à genoux»

Tel est le titre d'un très bel article de M. Etienne Gilson à un journal de Paris, en marge des grandes cérémonies religieuses de Lourdes, ces semaines-ci. Aux dernières messes célébrées dans cette ville pyrénéenne, l'assistance fut de 300,000 personnes, dont 25,000 venues de Paris par convois spéciaux. Ces cérémonies mémorables, auxquelles le Saint-Père avait délégué S. Em. le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat du Saint-Siège, elles ont eu lieu pour implorer le Ciel d'accorder à la terre une paix internationale durable. Pour la première fois depuis l'existence de la Troisième République, le gouvernement français accueillit de façon officielle un légat du Pape, lui fit rendre les honneurs par un ministre du cabinet et par des troupes françaises; ce rapprochement officiel, cet accueil ont produit un effet considérable dans toute la France et à l'étranger, surtout chez les catholiques. «L'Europe à genoux», cette formule de M. Gilson est tout à fait juste; car il y eut à Lourdes des catholiques de toutes les nations et de toutes les races, en ces jours de fêtes et de prières. Mgr Gerlier avait eu l'heureuse idée de demander à un prêtre allemand présent à Lourdes, le R. P. Faber, de remplir les fonctions de diacre à la messe apostolique; le sous-diacre était un jeune homme français; et tous deux avaient fait la grande guerre. L'union dans la foi et la prière, c'est de la paix. Faisons nos belles prières de M. Vladimir d'Ormesson au *Figaro*: «Nous ne demandons pas à Dieu de tenir un glaive. Nous ne Lui demandons pas de choisir dans ce grand empire qu'est la Chrétienté, mais nous Lui supplions de tout l'élan de notre cœur et de notre esprit d'éclairer ceux qui confondent la violence et la dignité, ceux qui foulent aux pieds les valeurs mêmes révélées par le christianisme pour exalter leur loi payenne. Nous Lui demandons de faire régner sur cette malheureuse Europe la paix promise aux hommes de bonne volonté — ces hommes de bonne volonté dont nous sommes».

G. P.

A Québec

Les bills sur l'électricité

M. Taschereau ne veut pas d'une Hydro comme en Ontario, mais une Hydro mitigée — Camouflage électoral, pense M. Duplessis — Seule la Commission pourra nommer les experts et le gouvernement ne pourra pas supplanter les commissaires dans une cause

Québec, 14. — Les séances de la Chambre ont été entièrement consacrées hier aux bills sur l'électricité, et le premier ministre en a profité pour établir clairement sa position en face de la nouvelle législation.

Ceux qui s'imaginent que le gouvernement va entreprendre une Hydro comme en Ontario, ne doivent pas se laisser de fausses illusions. M. Taschereau n'en veut pas et il l'a dit hier soir, en termes nets. Tout d'abord, il n'est pas assuré que l'Hydro ontarienne ait été un succès et, «il se peut, dit-il, que l'Hydro, dans cinq ans, dix ans, quinze ans peut-être, soit un passif très lourd».

Une telle Hydro, comme celle d'Ontario, n'est pas possible. Donc, Ontario a pris une direction: la socialisation de l'électricité. Nous, dans Québec, nous avons pris l'initiative privée. Et les développements dans les deux provinces sont tels que pas une compagnie ne pourrait acheter l'Hydro d'Ontario, et que pas un gouvernement ne pourrait acheter les compagnies privées dans la province de Québec.

«Si nous sommes pour substituer l'Hydro aux compagnies privées, nous n'allons pas expropriation les compagnies sans les indemniser. Car vous devez songer aux porteurs d'obligations, aux actionnaires, à l'actif. Et cet actif vaut cinq cents millions, dans la province de Québec. Allons-nous dire que nous allons faire perdre cet argent aux actionnaires et aux obligataires? Non, une telle Hydro n'est pas possible».

Une Hydro mitigée

«Mais, ajoute le premier ministre, nous offrons un moyen terme. D'abord le droit de municipaliser, puis une Commission qui aura droit d'imposer des taux raisonnables et pour ce, d'aller jusqu'à briser les contrats existants, enfin une Hydro mitigée qui pourra exploiter les pouvoirs d'eau disponibles et vendre l'électricité aux municipalités et aux compagnies et con-

En France, le parti qui détient actuellement le plus de cités importantes reste le parti radical

Les gains communistes, pour importants qu'ils soient, à la comparaison, ne donnent à l'extrême-gauche qu'une toute petite minorité dans le pays — Evolution vers du neuf

Paris, 14 (C. P.-Havas). — La France a voté et au total il n'y a rien de changé. Ce n'est pas cependant que le scrutin de ballottage n'ait renversé bien des positions acquises, bouleversé quelques listes, rompu avec des habitudes anciennes. Mais quand on fait le bilan, tout s'équilibre. Dans les grandes villes, les partis gouvernementaux, radicaux, républicains de la nuance Flandin ou Tardieu, ou les modérés du parti Louis Martin gardent une majorité très importante. A Paris même, les modérés conservent une inébranlable majorité au sein du conseil municipal ou ils ont une vingtaine de sièges de plus que les partis de gauche. Et la poussée communiste pourtant est indéniable. Mais elle n'affecte guère que la couleur de l'échiquier politique. Somme toute, des pions rouges ont remplacé des pions roses, mais, face à face, gouvernementaux et opposants restent à peu près dans la même proportion, ceux-là étant beaucoup plus nombreux que ceux-ci.

Les gains communistes sont le plus souvent des pertes socialistes ou la conquête d'anciens fiefs révolutionnaires passés à la dissidence. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'en quinze ans l'ancien parti de Jaurès a connu plusieurs scissions. Les socialistes unifiés ont vu se détacher d'eux les communistes d'abord, dont les élus peu après formaient la dissidence des populistes. Cependant, dans la *Sfio* elle-même naissait un schisme: le néo-socialisme avec MM. Renaudel, Marquet, Déat. On aura vu aux

élections municipales l'effet du regroupement d'extrême-gauche, le front commun.

Les voix se sont portées de préférence vers cette entité de forme révolutionnaire. Elles sont allées naturellement à l'extrême et c'est le parti communiste qui est, à Paris, le grand vainqueur de l'alliance. En province, où les communistes ont très peu de villes, la *Sfio* perdait peu de cités, mais des regroupements entre radicaux et modérés faisaient souvent échec au front commun. Le parti qui détient actuellement le plus de cités importantes reste le parti radical.

Les gains communistes, pour importants qu'ils soient, à la comparaison, ne donnent à l'extrême-gauche qu'une toute petite minorité dans le pays. Mais il est probable que cette avance du drapeau rouge aura sur la politique du pays une assez grande influence. On estime, en effet, que le front commun a fait ses preuves au point de vue électoral et qu'il indique très nettement la nécessité d'un regroupement des forces républicaines.

Peut-être peut-on prévoir que la lutte anticommuniste donnera aux prochaines élections une base commune, car les élections vont se suivre. Dans quelques semaines, les habitants du département de la Seine voteront à nouveau en banlieue pour nommer des conseillers généraux. Le conseil général est toujours un peu plus à gauche que le conseil municipal dont les membres font partie des deux assem-

blées. On verra peut-être cette année un conseil général dont la majorité sera gauche opposer ses décisions à un conseil municipal dont la majorité reste à droite. Ceci d'ailleurs sans grands inconvénients d'ordre pratique.

A l'automne
La nature éditale des travaux communs aux deux conseils rapproche très vite les bonnes volontés. En automne par contre ce seront les conseils municipaux qui nommeront les électeurs des scrutins sénatoriaux. Un tiers de la haute Assemblée est renouvelé cette année. Dans un an enfin, ce seront, dans toute la France, les élections des députés. Là si le front commun continue, comme on le pense, à jouer, une sorte de front national sera nécessairement formé. Il a été esquissé souvent dans les villes où l'on voit ces deux dimanches. Mais les nécessités de la politique locale sont très différentes des grands courants politiques qui dominent les élections législatives et l'on ne peut pas tirer des résultats acquis depuis hier des conclusions définitives pour l'an prochain.

Bien des signes révèlent une évolution vers du neuf dans tous les partis. L'électeur, ces deux dimanches, a renversé beaucoup plus de conseillers sortants qu'il n'avait l'habitude de le faire. Des hommes jeunes ont fait leur apparition sous les drapeaux politiques. Et bien des suffrages rouges n'ont traduit, estime-t-on, qu'un profond désir de renouveau, de méthodes neuves et de politique modernisée.

se passer des visiteurs qui lui viennent des Etats-Unis. Sans le tourisme américain, le tourisme n'existerait pas ainsi dire pas chez nous. L'analyse des chiffres publiés à Ottawa l'indique bien. Des \$129,000,000 que le tourisme nous a rapportés en 1934, la part des visiteurs des Etats-Unis a été de \$120,000,000; des \$117,000,000 de 1933, la part des Américains a été de \$111,000,000.

Depuis deux ans, à la suite d'une enquête parlementaire faite par une commission du Sénat, le gouvernement fédéral s'intéresse directement au tourisme, alors qu'auparavant il laissait ce soin aux seuls gouvernements provinciaux. Le ministère des chemins de fer organisait, l'an dernier, à Ottawa, un bureau de propagande touristique et lui faisait voter un budget de \$100,000. Cette année, le Dr Manion fait augmenter ce budget à \$200,000. Il n'a pas eu de difficulté à faire comprendre aux députés de tous les partis que cette dépense est non seulement opportune mais profitable.

Le tourisme représente en effet le gros de notre commerce invisible d'exportation, probablement même la quasi totalité de ce commerce. Ce que l'étranger nous paie en effet pour le transport ou de l'assurance ne doit pas représenter grand chose. C'est le contraire, même en temps de crise, pour le touriste.

Si l'on met en regard le revenu du tourisme et celui de nos principales exportations visibles, c'est le premier qui l'emporte et de beaucoup, dans la plupart des cas.

Par exemple, en 1934, le tourisme nous a rapporté \$129,000,000. Au cours de l'exercice fiscal 1933-34, nos principales exportations de marchandises nous ont rapporté les sommes suivantes: le blé, \$131,000,000; le papier à journal, \$82,000,000.

(Suite à la dernière page)

Le tourisme

Ce qu'il donne et pourrait donner

A l'heure qu'il est il nous rapporte presque autant que la vente du blé et presque autant que la vente de tous nos produits forestiers — L'aspect français de Montréal et de la province de Québec

(Par Emile BENOIST)

Le tourisme au Canada, en tant qu'industrie qui compte, qui nous rapporte pour la peine, est-il né du régime de la prohibition en terre américaine, c'est-à-dire aux Etats-Unis? On l'a dit et on le dit encore. Le ministre des chemins de fer dans le gouvernement d'Ottawa, le Dr Manion, qui a maintenant la direction d'un bureau de propagande touristique, prétend que ce n'est pas le cas. Il considère qu'il doit affirmer le contraire, en toute justice pour les touristes qui ont fréquenté notre pays depuis quelques années. A son dire, même du temps de la loi Volstead, il n'y avait pas plus de 15 pour cent des touristes des Etats-Unis en visite chez nous qui demandaient des permis de la Commission des liquides de la province d'Ontario.

Cela ne saurait évidemment être une preuve que pour les touristes qui ont fréquenté cette province. Et encore le Dr Manion admettait-il que la statistique qu'il citait à la Chambre des Communes n'avait rien d'officiel. En bon propagandiste, le Dr Manion voulait être aimable pour le touriste des Etats-Unis.

Le régime sec aux Etats-Unis n'a probablement pas été la seule cause du progrès de l'industrie touristique dans notre pays. Il est toutefois vraisemblable qu'il y ait été pour quelque chose.

L'affirmation du Dr Manion n'est cependant pas toute gratuite. Des chiffres, officiels ceux-là, viennent d'être publiés par le bureau fédéral de la statistique, paraissent bien l'indiquer.

En 1929, le tourisme nous rapportait au delà de \$309,000,000. En 1933, après le krach de la bourse et la baisse générale des prix, au plus fort de la crise, la dépense des touristes au Canada ne s'élevait plus qu'à \$117,000,000. Le régime de la prohibition existait cependant partout aux Etats-Unis. L'an dernier, par contre, la loi Volstead avait été rappelée dans presque tous les Etats. Le tourisme nous a rapporté sensiblement plus que l'année précédente, \$129,000,000. On escompte pour cette année, 1935, un revenu touristique d'au delà de \$150,000,000.

Nous sommes encore loin des \$300,000,000 de 1929 mais il y a tout de même un progrès encourageant, des signes manifestes de reprise. Les Américains peuvent maintenant boire chez eux. Ils ne cessent pas pour cela de nous visiter.

C'est de bon augure pour notre industrie touristique qui ne saurait

Carnet d'un grincheux

Les lettres de M. Houde ont beau être lettres de maire, elles n'ont pas toujours le ton maternel.

Avoir trop d'assurance n'est pas souvent avoir trop d'assurance-vie.

Reviser les listes électorales, ça ne veut pas toujours dire les nettoyer.

Nous sillons vers le fascisme ou vers le communisme, si nous ne prenons garde, dit M. Stevens. Oublie-t-il le parti nazi des maires, qui veut se donner pour chefs MM. Stevens et Houde?

La plus rare charité, c'est le respect d'autrui.

M. Duplessis fait mal de prêter tant de motifs vilains au gouvernement. Il en a déjà de reste.

Réflexion de M. Bennett en plein océan: «Il est d'une telle profondeur que cela me fait penser à Duranville». — En effet, la mer est bien creuse», dit le secrétaire.

Le Grincheux

— CALENDRIER —

Demain, MERCREDI, 15 mai 1935
Octave de Saint Joseph, 4^e maj.
Lever du soleil, 4 h. 20.
Coucher du soleil, 7 h. 23.
Coucher de la lune, 2 h. 50.
Nouvelle lune, le 3, à 4 h. 42m. du sol.
Premier quart, le 10, à 7 h. du matin.
Pleine lune, le 18, à 5 h. 3 m. du matin.
Dernier quart, le 25, à 4 h. 50 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— DEMAIN —

NUAGEUX, TRÈS FRAIS
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 50.
Minimum 35.
Même date l'an dernier 50.
Même date l'an dernier 48.
BAROMETRE, 10 h. a.m. 29.78. 11 h. a.m. 29.80. Midi 29.81.
(Chiffres fournis par la Maison L.R. de Montréal, 1610 Saint-Denis, Montréal.)

La Turquie manifeste l'intention de retenir les Dardanelles

Une convention conclue à Lausanne, en 1929, démilitarise le stratégique détroit — Un moyen d'empêcher les anciens Alliés d'accorder à la Bulgarie et à la Hongrie une révision des traités de paix

(D'après des dépêches de la Canadian Press, de l'Agence Havas et de l'Associated Press.)
La Turquie manifeste l'intention de retenir les Dardanelles, mais ce projet ne serait qu'un moyen d'empêcher les anciens Alliés d'accorder à la Bulgarie et à la Hongrie une révision des traités de paix.

L'Italie vient de mobiliser sa classe de 1912, ce qui, des vendredis, assurera 950,000 hommes sous les armes, mais elle s'efforce de ne pas confier à des officiers de son différend avec l'Éthiopie. Dans un discours public, le ministre de l'air de l'Allemagne, le général Goering, a fait grand état de la crainte que le Reich inspire, mais à Londres on croit savoir que le Reichsführer dans la déclaration de politique étrangère qu'il fera bientôt (jeudi probablement) prononcera des paroles d'apaisement telles que la Banque d'Angleterre, rassurée, lui consentirait un crédit de 650,000 livres, pour le paiement de récentes importations.

Au cours d'une conférence, les pays qui ont soutenu le pacte balkanique, la Turquie, qui est l'un de ces pays, a averti ses cosignataires (Grèce, Roumanie, Yougoslavie), qu'elle a l'intention d'exiger, à la conférence de Rome sur les affaires danubiennes, le droit de retenir les Dardanelles. Une convention conclue à Lausanne, en 1929, démilitarise le stratégique détroit. Un porte-parole de la Turquie a souligné qu'il s'agit d'une convention, non d'un traité de paix, et que, par conséquent, si la Turquie retenant les Dardanelles, on ne pourra pas l'accuser de violation de traité.

L'auteur de la dépêche écrit que la Turquie a l'intention d'user de son projet "relativement" (c'est-à-dire en opposition) à des exigences de réarmement exposées par la Bulgarie et la Hongrie au cours de la conférence de Rome, et aussi qu'elle l'utilisera comme "levier" pour assurer ce qui suit aux signataires du pacte balkanique:

1) La signature d'une convention pour la sécurité de la Petite-Entente et du bloc balkanique; 2) la conclusion d'un pacte méditerranéen (à ébaucher); 3) La réalisation d'un pacte relatif à la mer Noire; 4) L'établissement d'un pacte de non-agression et d'assistance mutuelle qui empêcherait tout à fait la Bulgarie et la Hongrie de chercher à modifier leurs présentes frontières.

M. George Hamilton, correspondant de la Canadian Press, câble à Londres que le monde gouvernemental britannique a accueilli avec beaucoup de froideur ce nouveau projet de réarmement. Paris, selon un correspondant de l'Associated Press, dit qu'un projet commun celui qu'on attribue à la Turquie concerne surtout la Grande-Bretagne et la Russie; la neutralité des Dardanelles n'intéresse la France que dans la mesure où l'envoi de corps expéditionnaires russes pourraient s'imposer un jour. Parmi les éléments de l'éventualité que Paris envisage ainsi, il y a ce traité franco-soviétique en marge duquel M. Laval confère à Moscou présentement. Il paraît que le porte-parole de la république et celui des bolchevistes étudient un plan pour organiser la sécurité dans l'Est au moyen d'un pacte général interdisant aux signataires à la fois de recourir à l'agression et d'assister un agresseur. Ce plan serait proposé à l'Allemagne et à la Pologne au lieu du projet d'assistance mutuelle, qu'elles repoussent.

On mande de Rome qu'il a son recours à la conciliation l'Italie pose cette condition: recevoir de l'empereur Haile-Sellassie l'assurance que l'Éthiopie est, elle aussi, prête à désigner des conciliateurs.

Cette dépêche de Rome est suivie immédiatement d'un câblogramme d'Addis-Abeba affirmant que les autorités éthiopiennes craignent, en septembre, la saison pluvieuse passée, la guerre n'éclate entre l'Éthio-

pie et l'Italie. Ces informations viennent de l'Associated Press.

Un discours de Goering

Des informations que Bâle a reçues tardivement révèlent que le général Goering, ministre de l'air du Reich, a fait à Fribourg, vendredi, un discours où il a dit ceci, entre autres choses: Le Reichsführer Hitler n'est responsable de ses actes qu'à Dieu et à l'avenir du peuple allemand. Le Führer a déclaré que nous respectons la paix, mais que si l'on nous la refuse, que si quelqu'un attaque l'Allemagne, la résistance commencera à moins d'un pouce de notre frontière. Je répète ce que j'ai dit à la presse étrangère: Nous avons réarmé. Nous ne voulons pas la guerre, mais si l'on nous impose la guerre, nous ne pourrions pas nous y soustraire. Que nous ayons un ennemi ou dix, nous accomplirons notre devoir. C'est tout ce que nous pouvons dire. L'Allemagne a tenu tête au monde entier pendant quatre années. Le monde ne nous a pas connus. Pourquoi fait-on des traités aujourd'hui? Pourquoi s'arme-t-on comme des fous? C'est encore parce qu'on craint l'Allemagne.

L'opinion du "Times"

Le journal londonien Times exprime l'espoir que le Reichsführer, dans le discours qu'il prononcera bientôt sur la politique étrangère des nazis, facilitera une franche discussion des conditions dans lesquelles l'Allemagne et ses voisins peuvent s'entendre. Surtout, continue-t-il, il est nécessaire que le gouvernement allemand comprenne la présente nécessité d'agir en matière d'aviation. Dans ce domaine et dans tout autre, les mesures prises pour empêcher la guerre devraient constituer un achèvement à la limitation des armements et à la négociation d'une paix de plein gré.

Pour les oeuvres de charité can.-françaises

RECITAL DAUNAIS-MALENFANT
M. Lionel Daunais, baryton, et Mlle Anna Malenfant, contralto, donneront un court recital, ce soir, à 9 heures et demie, au poste CKAC. Au même programme, M. Henri Desrosiers parlera en faveur de la campagne de la Fédération des Oeuvres de charité can.-françaises.

Isidore Jacobs trouvé coupable

LE MAGISTRAT DESMARAIS L'ENVOIE POUR EXAMEN VOLONTAIRE
Le magistrat Jules Desmarais a condamné Isidore Jacobs à subir le 16 mai prochain son examen volontaire sur cinq causes de fraudes et de conspiration pour frauder le fisc.

Jacobs est cet individu qui a trempé dans l'affaire Pincus Brecker, qui s'est suicidé à la prison de Bordeaux; dans celle de Harry Davis, qui purge une sentence de vingt ans à Saint-Vincent de Paul, et dans celle de Charles Feigenbaum, assassiné l'été dernier à Montréal.

Pie XI reçoit Mgr Ross

Cité du Vatican, 14 (C.P.) — S. S. Pie XI a reçu en audience S. E. Mgr Ross, évêque de Gaspé.

L'Oeuvre de St-Pierre-Apôtre

A 7 h. 30, ce soir, il y aura, à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, réunion des associés de l'Oeuvre de St-Pierre-Apôtre.

La centième séance demain matin

L'Assemblée législative adopte les résolutions relatives au bill de la Commission de l'électricité — Amendement Bèque défilé

Québec, 14 (D.N.C.) — La Chambre a commencé, ce matin, sa 97^e séance. Elle tiendra sa centième séance demain matin.

La Chambre a adopté en seconde lecture les résolutions relatives au bill qui crée la Commission d'électricité de Québec. M. Hortensius Bèque, député de Chambly, a présenté l'amendement suivant:

Amendement Bèque

M. Bèque propose, secondé par M. Elie:

Que tous les mots après "que" dans la motion en discussion soient remplacés par les suivants:

"Cette Chambre s'oppose aux résolutions faisant la base du bill no 20 intitulé 'loi créant la Commission d'électricité de Québec'."

A) Parce que la Commission d'électricité, autorisée par lesdites résolutions serait un organisme simplement gouvernemental et qui ne posséderait pas les pouvoirs nécessaires pour faire disparaître les abus qui devraient être efficacement réprimés sans plus de délai;

B) Parce que l'établissement, le fonctionnement et les moyens d'action financiers et autres, de ladite Commission d'électricité, seraient subordonnés à la volonté du gouvernement de la province;

C) Parce que, de plus, lesdites résolutions négligent d'accorder et d'imposer à ladite Commission d'électricité tous les droits, devoirs, pouvoirs et obligations que même la Commission Lapointe déclare être indispensables et nécessaires.

L'amendement a été rejeté par 26 contre 6. M. Barré a voté avec le gouvernement. Les résolutions ont été adoptées puis le bill a été lu en première lecture.

La seconde lecture a été ajournée à la prochaine séance.

M. Houde remet des médailles

M. le maire Houde a remis ce matin près d'une centaine de médailles du Jubilé. Ces décorations ont été remises en deux groupes: le premier groupe était le plus nombreux; on y remarquait des conseillers, des députés, etc., plusieurs dames, une religieuse de la Providence, il y avait là, entre autres, le R. F. Marie-Victorin et le sénateur Webster. M. le maire portait les insignes de la fonction et ses décorations; il est sorti de l'hôtel de ville sous la pluie pour aller remettre une médaille à Mme Theodor Labatt, qui est invalide et ne pouvait pas quitter sa voiture. Les autres décorations ont été remises dans l'antichambre du maire.

Le second groupe était composé de juges qui sont venus au bureau du maire à midi et quart. Cette seconde cérémonie a eu lieu dans le bureau même du maire. M. le juge Mercier, de la Cour supérieure, célèbre aujourd'hui son 75^e anniversaire de naissance et M. Houde l'a fait décorer par son fils, M. Paul Mercier, député de Saint-Henri. M. Mercier avait reçu sa médaille dans le premier groupe et avait quitté l'hôtel de ville, mais M. Houde lui a fait téléphoner et il est revenu décorer son père. Tous les membres du contentieux et Me Honoré Parent, directeur des services municipaux, ainsi que le directeur de la police, assistaient à la décoration des juges. M. Joseph Dillon, ministre dans le cabinet provincial, a été médaillé avec les juges; comme c'est un ancien fonctionnaire municipal, le maire l'a fait décorer par le directeur des services.

Pensions de \$360

Le conseil municipal a voté hier des pensions de \$360 chacune à 34 employés de la ville, soit, au total, une somme de \$12,240 par an. Les états de service de ces employés vont de 25 à 47 ans; leurs âges vont de 58 à 75 ans.

Funérailles de Mme F.-C. Laberge

A SAINT-VIAVEUR D'OUTRE-MONT

Ce matin ont eu lieu les funérailles de Mme François-Charles Laberge née Harboure (Virginie), femme en premières nocces du docteur Henri Gaboury et en deuxième nocces de feu François-Charles Laberge, ingénieur civil. Elle était âgée de 64 ans et demi. Trois laudateurs de fleurs précédaient le cortège.

Le service a eu lieu à l'église St-Viauve d'Outremont. Mgr G.-H. Chartier, vicaire général, l'a célébré, assisté de l'abbé Henri Arbour comme diacre et de l'abbé W. Morin comme sous-diacre. Le R. P. J.-A. Roy, C.S.V., curé de la paroisse, avait fait précédemment la levée du corps.

Dans le sanctuaire, on remarquait plusieurs membres du clergé: les RR. PP. Trudel, O.S.B., Jean, O.S.B.M., Jules Potvin, C.S.C., Elus, O.S.B.M., C.S.C., Philippe Boulay, C.S.C., E. de Guire, C.S.C., Armand Yon, de l'Ordre de la France; les abbés Horace Chabot, aumônier des S. M. R., Georges Deniger, aumônier des étudiants de l'Université de Montréal; les abbés Jacques Papineau, A. Moreau, S. Gascon, André Dorion, Lionel Beaudry, Jacques Brocard, J.-A. Paquin; les Pères Léopold Morin, C.S.C., A. Deschamps, C.S.V., M. J.-B. Vinet, suplicien.

Conduisaient le deuil: les fils de la défunte, l'abbé Henri Gaboury, curé de Notre-Dame des Hongrois; le docteur C.-Paul Gaboury, le docteur Emile Gaboury; le beau-fils Charles-René Laberge; les beaux-frères: le docteur J.-E. Laberge, J.-T.-N. Laberge, Albert Decelles, Henri Charette; l'oncle, le docteur J.-T.-C. Gaboury; les neveux: le docteur Roméo Plouffe, Benoît Laberge, Jean Laberge, Louis-Philippe Laberge, Antoine Laberge, Jacques Blanchet, Charles Blanchet, Laurent Laberge, Aimé Lavoie; les cousins: M. J.-E. Gaboury, d'Outremont, Ernest Gaboury, Georges Laberge, L.-G. Gaboury et Joseph-M. Laberge.

Venaient ensuite le consul de Hongrie, M. Charles Winter; le vice-consul, M. Louis Vacek; le consul d'Autriche, M. Thomas Guérin; le juge Philémon Cousineau, Gabriel Hurtubise, L.C., M. J.-W. Lavoie, Dr Paul Bourgeois, Me Hercule Goyer, N.P., Dr L.-P. Jeannotte, Dr G. Pagueau, Dr Albert Surprenant, Dr Conrad Archambault, Dr A. Leroy, Dr Jean Tremblay, Dr C. Léonard, Dr Léon Provost, Dr G. Favreau, Dr J.-A. Page, Dr W. Tremblay, Dr E. Turgeon et autres.

La déclaration de Morgenthau

(D'après des dépêches de l'Ass. Press.)
Le trésorier des États-Unis, M. Henry Morgenthau, a dit, dans un discours, il y a quelques heures, que le dollar de son pays est "sain" et que Washington ne s'opposerait pas à la stabilisation des monnaies, mais ne prendra pas l'initiative de ce domaine.

Wall-Street considère cela comme une réponse du gouvernement Roosevelt à ceux qui affirment qu'il faut mettre fin à l'incertitude en matière de monnaie, si l'on veut rétablir la confiance.

A Paris, des observateurs disent que la déclaration de M. Morgenthau est une offre de paix financière à l'Europe. Dans le monde financier de Londres, on a exprimé l'opinion que si les États-Unis ont résolu de s'opposer à aucun obstacle à la stabilisation monétaire, c'est un pas dans la bonne voie.

Battu de femme sentiencé

DIX COUPS DE FOUET ET UN MOIS DE PRISON

Le juge Enright a déclaré qu'il est sans pitié pour les maris qui battent leurs femmes. Il en a donné une preuve ce matin en condamnant Roland Richard, 765, rue Saint-Hubert, à dix coups de fouet et à un mois de prison, après l'avoir trouvé coupable de s'être livré à une agression sur la personne de sa femme qu'il a battue à coups de pied et à coups de poing.

Les grades universitaires

La collation aura lieu au théâtre Saint-Denis, le 29 mai

La collation solennelle des grades de l'Université de Montréal aura définitivement lieu au théâtre St-Denis, selon ce qu'on apprend ce matin. La date en est fixée au 29 mai prochain.

Officiers supérieurs, professeurs et élèves quitteront l'Université, selon l'ordre protocolaire, pour se rendre au théâtre.

Pour la première fois, un cinématographe fera le cortège; les films feront le tour de la province, du Canada et de certains pays étrangers.

Le théâtre St-Denis vient de renouveler le tapis du parquet au coût de plusieurs milliers de dollars, de sorte que cette salle est tout à fait digne de la cérémonie.

Desrochers et Nevin

ILS SUBIRONT LEUR EXAMEN VOLONTAIRE LE 21 MAI

Après avoir entendu la preuve de la Couronne dans les causes de Desrochers et de Nevin, accusés de tentative de meurtre et de vols à main armée dans plusieurs banques à Montréal au cours de ces dernières années, le magistrat Maurice Tétrau a fixé au 21 mai prochain leur examen volontaire.

Alfred Desrochers, arrêté à Washington, D.C., et Walter Gerald Nevin, arrêté à Baltimore, sont accusés d'avoir perpétré six vols à main armée dans des succursales des banques Canadienne Nationale, Provinciale et Royale à Montréal, depuis 1932. Ils sont encore accusés d'avoir fait feu sur un employé de la Banque Canadienne Nationale, succursale de la rue Beaubien, Armand Renaud, lors du vol de cette banque, le 8 février 1933.

D'après la Sûreté municipale, ils auraient volé quelque \$60,000.

Emprunt fédéral de \$60,000,000

Ottawa, 14. (C.P.) — Le ministre des Finances, M. Rhodes, a annoncé qu'une émission de \$60,000,000 d'obligations du Dominion sera offerte, demain, en souscription publique.

Le produit de cet emprunt servira à des fins générales. L'émission se présente en deux séries, une échéance à ans et une échéance à vingt ans.

Les obligations à huit ans porteront un intérêt de 2 1/2 pour cent et celles de vingt ans, un intérêt de 3 pour cent.

L'appel de Bilodeau est rejeté

L'EXECUTION AURA LIEU LE 14 JUIN

Québec, 14. (S.P.C.) — La Cour d'appel a rejeté à l'unanimité, aujourd'hui, l'appel de Rosaire Bilodeau contre la sentence de mort prononcée contre lui pour le meurtre de M. Octave Fiset, surintendant des facteurs, tué à Québec en octobre dernier.

On sait que Bilodeau devait être pendu samedi le 18 mai pour le meurtre de M. Fiset ainsi que pour le meurtre de deux de ses propres sœurs, de deux neveux et d'une nièce.

L'exécution de Bilodeau aura lieu le 14 juin prochain.

Bulletin météorologique

Toronto, 14. (S.P.C.) — Hier, il a fait beau et un peu plus doux dans l'Ouest et dans les provinces Maritimes; il a plu un peu dans certaines parties de l'Ontario et du Québec. Voici le temps qu'il fera probablement au Québec demain:

Bassins de l'Outaouais et du St-Laurent: vent du nord-est et du nord, ciel couvert, très frais;

Nord-ouest et St-Jean: vent du nord, ciel en partie couvert, très frais;

Rive nord, golfe et baie de Chaleur: vent du nord, ciel en partie couvert, très frais.

La Fédération des oeuvres de charité atteint 20.1 pour cent de son objectif

Il faudrait percevoir \$190,000 avant demain soir — On veut recueillir \$35,000 parmi les employés — Quelques dons de \$100 et plus

A midi, la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises avait atteint 20.1 pour cent de son objectif de \$367,621, soit \$73,534. Cela représente un surplus de \$25,000 sur le chiffre donné hier, mais le montant est encore inférieur à celui prévu par les directeurs après trois jours de campagne et l'encasement devra être accéléré. En somme, un tiers du temps consacré à la campagne s'est écoulé et un cinquième seulement de l'objectif a été atteint.

A date, le comité des noms spéciaux a atteint environ un tiers de son objectif, le comité des paroisses moins de 10 pour cent, le comité des employés environ 5 pour cent et le comité spécial environ 15 pour cent.

Les directeurs de la campagne demanderont aujourd'hui aux chefs d'équipes qui s'occupent des employés de faire leur rapport sans délai afin, si possible, d'accélérer la sollicitation qui semble se faire un peu plus lentement que d'habitude et si nécessaire d'aider les bénévoles en demandant aux patrons de faciliter la circulation des listes parmi leurs employés. L'objectif du comité des employés est de \$35,000. Il y a près de 700 maisons à visiter.

D'après l'expérience du passé, pour atteindre l'objectif de la campagne, il faudrait percevoir au moins \$190,000 avant demain soir, ce qui suppose un redoublement d'efforts de la part de tous les bénévoles.

Voici quelques-uns des dons rapportés aux quartiers généraux depuis le début de la campagne:

Quelques dons

\$100.00 et plus—Anonyme, \$900; Anonyme, \$300.00; Acme Glove

L'abrogation du privilège juif de travailler le dimanche soumise à la Cour d'appel

Québec, 14. (D.N.C.) — M. L. A. Taschereau avait déclaré récemment à la Chambre qu'il soumettrait à la Cour du Banc du Roi, division des appels, en matière civile, certaines questions se rapportant à la mise en application de la loi fédérale dans Québec.

Le gouvernement vient de rédiger un arrêté ministériel, signé aujourd'hui même par le lieutenant-gouverneur, pour soumettre les questions suivantes à la Cour du Banc du Roi, juridiction civile, "pour audition, examen et opinion, conformément aux dispositions de la loi des renvois à la Cour du Banc du Roi:

"La première question soumise à la Cour - du Banc du Roi se lit comme suit:

"Est-il de la compétence de la Législature de Québec d'adopter une loi destinée à abroger l'article 7 de la loi du dimanche? (Statuts révisés de Québec, 1925, chapitre 199).

La deuxième est ainsi conçue: "Dans l'affirmative, et si telle abrogation a lieu, l'ordonnance de la loi fédérale du dimanche (Statuts révisés du Canada, 1927, chapitre 123) se trouve-t-elle rappelee ou devient-elle inopérante?"

Le frère de Lawrence, qui est à l'étranger, s'est mis en route par avion vers l'Angleterre.

Avis important au sujet de la Somme de saint Thomas

La hausse désordonnée du franc nous oblige comme les autres libraires à relever le prix de vente de la Somme de saint Thomas. Les dernières livraisons ont été faites à lourde perte, puisque le franc a subi une hausse de près de 60%. Quand nous avons commencé à faire le service de cet ouvrage à nos abonnés le franc coûtait moins de .04c; il cote maintenant près de .07c. Les abonnés désirant continuer de recevoir la "Somme de saint Thomas" sont priés de nous en avvertir. Le nouveau prix sera de \$1.25 l'unité franco, au lieu de .90c.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", 430 Notre-Dame est, Montréal.

LE REZ-DE-CHAUSSEE -- FAITS ET OPINIONS

Deux lettres de la Ligue d'Action nationale

On nous communique les deux lettres suivantes:

Le 11 mai 1935
Monsieur Edgar Rhodes,
Ministre des Finances
Ottawa

Monsieur le Ministre,

Les directeurs de la Ligue d'Action Nationale vous remercieront d'avoir pris le moyen d'éviter, dans la frappe du dollar-argent mis en circulation à l'occasion du vingtième anniversaire du règne du roi George V, que cette pièce porte atteinte à la juste fierté des Canadiens de langue française.

Sans doute, il eût été plus dans l'ordre que les deux langues officielles de la Confédération figurent sur cette pièce commémorative, et nous en profiterions pour vous demander une fois de plus cette réforme, mais, dans l'intervalle, nous accueillons dans le même esprit que vous le modus vivendi que vous avez adopté cette

année dans une pensée évidente de paix et d'union.

Votre sincèrement dévoué,

LE SECRÉTAIRE,
HERMAS BASTIEN

Le 11 mai 1935
Monsieur Arthur Sauvé,
Ministre des Postes
Ottawa

Monsieur le Ministre,

Votre ministère vient d'émettre une nouvelle série de timbres-poste à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du règne du roi George V. Pourquoi faut-il qu'après avoir pris l'heureuse initiative de faire émettre le timbre-laxe bilingue, vous ayez si vite jugé à propos de redonner la primauté à la langue anglaise sur les nouveaux timbres?

Trois solutions s'imposaient. Traduire les légendes, les ornements ou choisir des vignettes dont l'explication pût se donner par un mot aussi bien reçu en français qu'en anglais. Ces solutions ont toutes été écartées au détriment de notre langue, et ce, au moment où M. Rhodes cherchait de son côté à ne pas contrarier nos justes senti-

ments nationaux dans la frappe du dollar-argent.

Une nouvelle série, qui serait bien mise en circulation, nous jouerait, paraît-il, le même funeste tour. Aussi les directeurs de la Ligue d'Action Nationale vous prient-ils instamment de la contremander. Ce n'est pas plus tard, mais tout de suite et toujours qu'il nous faut servir notre langue.

Votre sincèrement dévoué,

LE SECRÉTAIRE,
HERMAS BASTIEN

Noé

Pièce en quatre moments d'André Obey, décors de Jacques Pelletier, jouée par les élèves du Collège Saint-Laurent. Les types réincarnés de Noé, Paul Dupuis; Maman Noé, Fernand Bissonnette; Sem, Lionel Morin; Cham, Bertrand Bellemare; Japhet, Francis Groué; Van der Belle-Isle; Sella, Henri Renaud; Meerschen; Noëma, Henri Renaud; l'Homme, Gérard Petit. Les animaux: l'Ours, Paul-Emile Jacques; le Lion, Paul Lemay; le Tigre, Robert Houle; l'Éléphant, Paul Ethier;

le Singe, Jean Sainte-Marie; la Vache, Denise Sirois; la Grenouille, Jean-Louis Handfield; le Loup, Renald Raboin. Plus un Commentateur dont le programme ne donne pas le nom.

Que ceux qui n'y sont pas allés hier ne manquent pas de saisir la première occasion qui leur en sera offerte. Ils entendront une oeuvre extraordinaire jouée dans trois décors dont le premier possède la beauté antédiluvienne des fougères géantes aux couleurs fantastiques et le troisième présente la désolation des basaltiques rouges ou verts que soulève le squelette d'un arbre dénudé, par des jeunes gens et des enfants qui ont le mérite de comprendre ce qu'il disent et de le faire goûter.

Or que disent-ils? Ne cherchons pas, dans Noé, le récit biblique du déluge, de l'histoire paléontologique, ou une prédication. On n'en trouve rien; on y trouve tout, mais enveloppé d'une psychologie d'autant plus intense qu'elle est infiniment discrète, dans une langue qui n'a rien de pompeux et avec des anachronismes voulus qui font monter à la mémoire le proverbe italien: *se non è vera è ben trovata*.

Noé parle à Dieu avec la familiarité confiante et pieuse d'un enfant qui ne l'ayant jamais vu, le comprend à son propre creveau et un peu plus seulement qu'à sa taille. Maman Noé est une petite vieille naïve et futile que préoccupe plus le sort de sa chatte que l'affreuse solitude qui sera le partage de Noé quand Sem, Cham et Japhet l'auront abandonnée pour aller peupler le monde inconnu. Sem, Cham et Japhet sont de jeunes animaux chez qui l'instinct seul de la force physique et des appétits domine et leurs trois femmes sont les futures mères de celles qui pendant des siècles deviendront les esclaves de la gynécée ou du harem. Seuls les animaux qui n'ont pas l'intelligence du coeur, mais seulement jusqu'à leur délivrance des terreurs des quarante nuits et quarante jours d'emprisonnement dans les soutes de l'arche.

Tout ce monde anime la scène de ses ébats primitifs. Parce qu'ils font manège de héros, ne leur attribue pas des attitudes héroïques. Ils sont des primates bien plus que des hommes; et n'en devaient pas être ainsi à l'aurore du monde et dans un temps dont la

Bible nous dit: "Et Dieu se repentit d'avoir créé le monde?"

Pourtant, on pousse à la pudibonderie un peu loin, si on allie à l'humour de M. André Obey d'avoir révérencieusement traité son sujet. Que ceux qui ont lu l'étonnant roman de John Erskine, *The Private Life of Helen of Troy*, — je ne parle ni de près ni de loin de l'affabulation qu'on en a faite pour le cinéma, — se figurent que M. Obey a obéi à la même préoccupation de vérité psychologique, même et surtout quand elle bat en brèche la tradition que les *homines unius libri* ont imposée au monde.

Noé est peut-être une pièce qui n'est pas obvie dans sa totalité à ceux qui ne sont pas encore débarrassés des notions livresques; aussi, le R. P. Emile Legault, C.S.C., auquel est due l'idée, puis la mise en travail de cette préparation, a-t-il cru bon de présenter chaque acte par un commentaire clair, de fort belle tenue, avec une mise en scène bellement imaginée. Le commentaire, assis sur une haute stèle, au pied de laquelle reposent le Lion et le Tigre, déroule son volumineux dans une hiératique draperie

blanche qui retombe jusqu'à terre.

A semblable pièce, il fallait un décor qui fit table rase des images de la bible d'Einseldeln et c'est ce que M. Jacques Pelletier a réalisé avec une vive imagination que l'auditoire n'a pas laissé de reconnaître par ses applaudissements.

Du jeu des jeunes acteurs, en ne les comparant, comme il est juste, qu'à



LETTE DE FADETTE

L'incompatibilité d'humeur! Avez-vous une idée bien exacte de tout ce que cela signifie? Deux êtres qui ne peuvent se comprendre, dont les idées sont aux antipodes: tout est cause de frottement entre eux, tout engendre la lutte.

S'ils sont vertueux, ils essaient péniblement de vivre en bonne intelligence, ne cessant jamais pourtant de discuter et se querellent souvent. Le comble, lorsque cette incompatibilité d'humeur existe entre mari et femme, c'est qu'ils se sont choisis entre tous; ils se sont aimés sans deviner l'opposition complète de leurs natures!

L'enfant apprend très jeune les lois physiques: que le feu brûle, que le froid gèle, que la glace fond à la chaleur. Plus vaguement, en vieillissant, il apprend les lois physiques et morales, mais il y a une loi fondamentale, une des plus importantes de la vie, que pour leur malheur, trop de gens ignorent. C'est la grande loi de la sympathie, de la compréhension, de l'entente indispensables à la durée de toute affection et sur laquelle le mariage devrait être fondé.

La méconnaissance de cette loi est la cause irrémédiable de tant de mariages malheureux.

Et pourtant, l'instinct, cette sentinelle toujours en éveil, a tenté de donner l'alarme. Dans nombre de circonstances, ces deux êtres qui se recherchaient, se sont sentis lointains et étrangers; certaines discussions les ont même dressés en adversaires remplis d'animosité. Ils se quittaient tristes, inquiets, et leur joie de se revoir était assombrie par une vague appréhension.

C'était la sentinelle leur criant: "Garde! vous n'êtes pas faits l'un pour l'autre." Ils n'ont pas voulu entendre l'avertissement, ils ont chassé les ombres: "Nous nous aimons!" se disaient-ils pour se rassurer. Ils s'aiment? Ils croient s'aimer! Et quand la grisette de ce prétendu amour est passée, les ombres reviennent de plus en plus menaçantes. Un mur s'élève entre eux, un mur qui les sépare plus que ne le ferait la distance, parce que l'hostilité augmente entre eux, ils ne se comprennent pas; ils n'ont de commun que leur maison et leur nom. Ils n'étaient pas faits pour s'entendre, ils seront toujours malheureux, et de leur propre souffrance, et de celle de l'autre qu'ils voient si clairement.

Et la grande pitié des enfants qui grandissent dans cette atmosphère d'antipathie à peine dissimulée et au milieu des âpres discussions de ceux qu'ils veulent aimer également!

Inévitablement ils finissent par prendre parti dans leur cœur, soit pour l'un, soit pour l'autre... ils s'habituent à critiquer et à juger leurs parents, ils blessent et ils sont meurtris.

Est-il possible, dans ces conditions, de donner aux enfants une saine et solide éducation? Comme ils payent cher la fatale erreur de leurs parents qui furent sourds et aveugles!

Sert-il à quelque chose de dire aux jeunes filles que l'amour qui n'est que passion et sentiment irraisonné ne peut être durable? Que l'amour doit être aussi une attirance de sympathie, l'intuition et l'entente l'un de l'autre? Avant de se lier irrévocablement, il faut connaître les défauts et les qualités de chacun et s'assurer qu'ils peuvent voisiner en paix et toute la vie! Dans la communion constante d'idées et de sentiments, sans la confiance sereine et inébranlable, sans l'intuition qui fait vobres les soucis et les joies de l'autre, sans l'élan qui vous porte à l'aider en tout, vous ne serez pas vraiment unis dans le mariage et vous ne pourrez y trouver le bonheur.

Disons-le, toujours! n'en protégerais-je que deux, ce sera une bonne action!

Le risque est si grand dans l'aventure du mariage, au moins faut-il être profondément convaincu que le compagnon choisi est celui avec qui on puisse l'affronter avec confiance.

FADETTE

Les diplômes à l'hôpital du Sacré-Cœur, Cartierville

Une belle fête se déroulait le 4 mai dans la grande salle publique de l'hôpital du Sacré-Cœur, sous la haute présidence de S. E. Mgr Emmanuel-Alphonse Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, à l'occasion de la collation du diplôme à quatre religieuses de la Providence et à vingt élèves laïques, dont voici les noms: les Soeurs Louis-Epiphanie, Céline des Anges, Emmeline du Sacré-Cœur, Béatrice Madeleine; Mlles Yolande Désilets, de Holyoke, Mass.; Suzanne Beaudet, de Rouville; Georgette Boisclair, de Valmont; Laurence Rousseau, de Laval des Rapides; Juliette Lévesque, de Montréal; Marguerite Messier, de Montréal; Lucienne Demaisonneuve, de Montréal; Odile Normand, de Verdun; Jeanne Fréau, de North-Hatley; Rose-Aimée Lévesque, de Montréal; Bernadette Marceau, de Lac Mégantic; Marie-Claire Poirier, de Valleyfield; Juliette St-Denis, de St-Louis de Gonzague; Simone Dazé, de Montréal; Anne-Marie Thérèse, de Montréal; Gabrielle Lalonde, de Montréal; Rose-Anne Auger, de Shawinigan; Lucienne Pion, de St-Rémi; Darkise Léger, de Lachute.

Les aumôniers, le comité médical et quelques invités occupaient avec Son Excellence toute la scène élégamment décorée de verdure et de fleurs. Au personnel religieux s'étaient joints des religieux de Ste-Croix et les parents des diplômées. Après un trio joué par les

gardes S. Bélanger, G. Guay et J. Pilon, le président du Bureau médical souhaita la bienvenue au distingué prélat qui voulut bien, malgré ses multiples fonctions, donner une fois de plus un témoignage tangible de l'intérêt qu'il porte à une oeuvre chère à son cœur. M. le Dr G. Mignault salue de même les hôtes d'honneur et leur prouve par des faits et des chiffres éloquentes les progrès réalisés dans la chirurgie pulmonaire et osseuse, et dans la lutte antituberculeuse, depuis la fondation encore récente de l'hôpital du Sacré-Cœur. S'il a des paroles élogieuses à l'adresse de ses confrères si dévoués, des religieuses et des gardes-malades qui secondent efficacement leur effort, il en a aussi pour le digne auxiliaire de ce diocèse, qu'il proclame à juste titre le père de cette maison qu'il a vue naître et grandir, et que sa paternelle bienveillance continue de suivre avec une sollicitude vraiment touchante.

Les artistes au programme étaient: Mlle Madeleine Normand, M. le Dr Louis Verschelden, Mlle Marthe Verschelden, Mlle Jeanne Poirier-Couture et M. Alfred Mignault.

Vingt-quatre gardes-malades reçurent ensuite de la main de S. E. Mgr l'auxiliaire le parchemin laborieusement acquis après trois années d'étude et de pratique en cet hôpital.

L'allocation de S. E. Mgr Deschamps fut brève mais remarquable d'a-propos et de justesse, à l'égard du personnel religieux, des médecins, des gardes-malades, des malades et des pauvres vers lesquels son cœur bienveillant et sympathique incline si naturelle-

Mai, en Bretagne

Chez nous, le mois de mai, c'est le mois de Marie. La cloche tinte... On aime ailleurs; chez nous on prie... Les autels sont parés; à genoux, paysans! Et, dans l'église en fleurs, monte un parfum d'encens: Des papillons d'été volent autour des cierges. Comme les chants sont beaux sur la lèvre des vierges! Elles disent: "Salut, Etoile de la mer!" Et les pêcheurs, brûlés par l'âpre vent d'hiver, Tout frissonnants encor des longues nuits d'Islande, S'inclinent, à côté des pâtres, de la lande Qui, le rosier aux doigts et le front sur l'épieu. Dans leur silence grave ont l'air d'écouter Dieu.

O laboureurs de flots, ô laboureurs de terre, Ce Dieu qui parle en vous c'est l'âme héréditaire Dont le souffle vivace et le frisson vainqueur Du cœur des Celtes morts vous passent dans le cœur. Et, tandis qu'en son vol le virginal cantique Emporte vos "Ave" vers la Stella mystique, Une autre étoile en vous scintille, et sa clarté Fait de votre âme douce un firmament d'été, Lampe de l'Idéal, pâle et triste lumière, Que notre vieille race alluma la première, Qu'elle abrita — tremblante encore — de sa main Et suspendit dans l'ombre au fond du cœur humain! L'humble étoile, en ces jours de détresse où nous sommes, Va, dit-on, se mourant de l'abandon des hommes. Une bouche mauvaise a sur elle soufflé! La lampe d'or n'est plus qu'un vieux vase fêlé D'où l'huile sainte filtre, et fuit, et s'épand toute. Ah! vous, du moins, gardez qu'il n'en tombe une goutte. Entretenez la flamme avec un soin jaloux: L'heure est proche où la terre aura besoin de vous. Veillez que toujours brille et jamais ne se voile L'astre aimé des aïeux, la pâle et douce étoile!

Les temps sont annoncés. On reconstruit le ciel. Quand passeront les voix des chanteurs de Noël, Soyez prêts! Vous verrez, par la lande et la grève, Les pèlerins nouveaux monter vers l'ancien rêve, Et, comme au temps d'Arzur, rallumer à tâtons Le divin flambeau d'âme au foyer des Bretons.

Anatole Le BRAZ



La princesse de Teck (reine Marie d'Angleterre) à l'époque où elle épousa le roi George V, en 1893.

ment. Son Excellence loue hautement la belle harmonie qui règne dans le corps médical comme dans l'administration d'un hôpital dont ils peuvent être fiers. Après avoir rappelé les qualités distinctives de la bonne infirmière et donné les conseils appropriés, le digne prélat termine par une recommandation suprême: celle de remercier tout particulièrement la Providence qui dirige à son gré tous les événements; il faut savoir remercier Dieu, malgré la crise, le bien servir. Vivre sous le regard

de Celui qui voit tout, qui entend tout et tient compte des moindres efforts pour les récompenser un jour. M. le Dr J. A. Vidal, professeur agrégé de l'Université et secrétaire du Bureau médical, se fit l'interprète de la garde-malade et du personnel religieux. Appuyant les sages conseils donnés par Son Excellence au sujet des indigents, le Dr Vidal réitéra le même avis aux gardes-malades, parce que, dit-il, s'il y a des redites pour l'oreille, il n'y en a pas pour le cœur, sur-

Les nouvelles féminines

Le maire de Montréal au pensionnat St-Louis de Gonzague

Jeudi dernier, S. H. le maire Camille Houde, C.B.E., accompagné de M. Emile Vaillancourt, secrétaire du comité d'organisation des fêtes jubilaires de Sa Majesté le Roi George V, était de passage au pensionnat St-Louis de Gonzague où, en présence d'une dizaine de religieuses, il remettait à la R. S. Marie de St-Mathieu, directrice des études musicales et musico-graphes, un diplôme de la médaille d'or de la chapelle. Tous sont cordialement invités.

Soirée récréative

Une soirée récréative et musicale sera donnée à l'Académie Querbes, coin des rues Bloomfield et Fairmount, mercredi 15 mai, à 8 h. du soir, au profit des œuvres des Fraternités Missionnaires de Marie, 3045 St-Dominique, Montréal, tél.: 8026. Cette soirée a pour but surtout d'aider à payer le luminaire de la chapelle. Tous sont cordialement invités.

Partie de cartes

Il y aura une partie de cartes au profit des œuvres paroissiales, le mercredi, 15 mai, à 2 h. 30, au sous-sol de l'église St-Étienne, 3030 rue Delisle, sous le patronage de M. le curé Bellerose. Il y aura plusieurs prix.

Ecole Ménagère provinciale

A 8 heures ce soir, M. Le Chatel donnera une conférence sur la psychologie de l'enfant. Mlle Alice Lebel, directrice du service social de la Commission scolaire, donnera une causerie sur les cantines scolaires.

Funérailles de Mme Ovide Montpetit

Ces jours derniers ont eu lieu, en l'église St-Marc, les funérailles de Mme Ovide Montpetit, née Lortie (Marie-Louise), décédée à l'âge de 44 ans et trois mois. Elle laisse dans le deuil, outre son mari, Ovide Montpetit, six enfants: Cha-Réouard, Elzéar, Marguerite, Thérèse, Rita et Claire Montpetit, un beau-fils, Ovide Montpetit, ses belles-filles, Jeannine, Georgette et Rolande Montpetit, une sœur, sa belle-mère, Mme veuve S. Montpetit, Clémentine Lortie, un frère, Jean Lortie, plusieurs neveux et nièces, dont la R. S. St-Étienne, de la C.N. La levée du corps a été faite par M. l'abbé E. Rouleau et la messe célébrée par M. l'abbé E. Rouleau, assisté de MM. T. Mathieu et E. Bédard. M. l'abbé J. A. Poirier, curé, assistait dans le sanctuaire.

Conduisaient le deuil: son mari, M. Ovide Montpetit, ses fils, Cha et Elzéar, son frère, Jean Lortie, son beau-fils, Ovide Montpetit, ses beaux-frères, Georges, Arthur, Millie, Alcide et Emile Montpetit, Arthur Hamel, Ph. Lalonde, ses neveux, Frère Vincent, des Frères des Ecoles chrétiennes, Leo et Elzéar Hamel, ses cousins, Leo Lavigne, Alphonse Bouthillier, Leopold, Romeo Lefebvre, Chas Lortie. Dans le cortège on remarquait: M. le notaire W. Labonté, R. F. Alexandre, MM. J. A. Jodouin, Omer Dupont, H. Foucher, Jos. Bissonnette, L. Touchette, J. A. Thérèse, Jean Leroux, Paul Leroux, L. Leroux, T. Milette, Jos. Payette, J. Hart, E. Biron, Hébert, A. Noël, Jules Lalonde, G. Lalonde, Léon Lavigne, A. Baril, Léon Lavigne, R. Hamel, L. Pir, O. Beaulieu, A. Dubreuil, R. Touchette, C. Beaulieu, J. Forget, R. Langlais, G. Marcotte, A. Loran, G. Berube, C. Boudry, A. E. Côté, A. Séguin, A. Forget, S. Paré, E. Desjardins, E. Langlois, A. Racine, M. Marcell, J. B. Alard, O. Coallier, A. Paquette, M. Gouette, P. Sherald, Deslandes et autres.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de l'est. La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathie.

Messe pour M. S.-J.-B. Rolland

Le mercredi, 15 mai, à 8 h. 30 a.m., dans la chapelle de l'hôpital Sainte-Justine, une messe sera chantée à la mémoire de M. S.-J.-B. Rolland.

Manifestation annuelle en l'honneur de Jeanne-Mance

La cérémonie annuelle en l'honneur de Jeanne Mance aura lieu le 17 mai à 7 h. 30 p.m. précises. Il y aura un salut à la chapelle de l'Hôtel-Dieu et, immédiatement après, déposition de couronnes de fleurs au pied du monument Jeanne-Mance. Toutes les dames et les jeunes filles de Montréal sont invitées à prendre part à cette fête en l'honneur de l'héroïne de la fondation de Montréal.

Chez les femmes d'affaires

L'Assemblée générale de l'Association des Femmes d'affaires, affiliée à la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, aura lieu à la maison d'œuvres, 853, rue Sherbrooke est, le mercredi, 15 mai courant, à 8 h. précises. Après le salut du Saint-Sacrement, on procédera à l'ordre du jour. Mlle Françoise Bélanger donnera une causerie et un programme musical sera exécuté. Tous les membres et celles qui s'intéressent aux affaires sont invitées.

Manif. ann. en l'honneur de Jeanne-Mance

La cérémonie annuelle en l'honneur de Jeanne Mance aura lieu le 17 mai à 7 h. 30 p.m. précises. Il y aura un salut à la chapelle de l'Hôtel-Dieu et, immédiatement après, déposition de couronnes de fleurs au pied du monument Jeanne-Mance. Toutes les dames et les jeunes filles de Montréal sont invitées à prendre part à cette fête en l'honneur de l'héroïne de la fondation de Montréal.

Le mercredi, 15 mai, à 8 h. 30 a.m., dans la chapelle de l'hôpital Sainte-Justine, une messe sera chantée à la mémoire de M. S.-J.-B. Rolland.

Chez les femmes d'affaires

L'Assemblée générale de l'Association des Femmes d'affaires, affiliée à la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, aura lieu à la maison d'œuvres, 853, rue Sherbrooke est, le mercredi, 15 mai courant, à 8 h. précises. Après le salut du Saint-Sacrement, on procédera à l'ordre du jour. Mlle Françoise Bélanger donnera une causerie et un programme musical sera exécuté. Tous les membres et celles qui s'intéressent aux affaires sont invitées.

Le mercredi, 15 mai, à 8 h. 30 a.m., dans la chapelle de l'hôpital Sainte-Justine, une messe sera chantée à la mémoire de M. S.-J.-B. Rolland.

Chez les femmes d'affaires

L'Assemblée générale de l'Association des Femmes d'affaires, affiliée à la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, aura lieu à la maison d'œuvres, 853, rue Sherbrooke est, le mercredi, 15 mai courant, à 8 h. précises. Après le salut du Saint-Sacrement, on procédera à l'ordre du jour. Mlle Françoise Bélanger donnera une causerie et un programme musical sera exécuté. Tous les membres et celles qui s'intéressent aux affaires sont invitées.

EATON VENTE DE 2 JOURS MERCREDI ET JEUDI

Une circulaire distribuée dans tous les foyers de la ville vous donne une liste de ces nombreux spéciaux en vêtements de printemps et d'été et de fournitures de maison. La vente commence à 9 heures mercredi et se continuera jeudi, tant que les quantités dureront. C'est une occasion merveilleuse dont tous et chacun devraient profiter.

T. EATON CO. DE MONTREAL

Chez les Aides-malades

Hier après-midi à eu lieu, au Club Confédération, la collation du diplôme de l'Association des Aides-malades. Les nouveaux diplômés sont: Mlle Jane Black Allan, M. Georges H. Black, Mmes Pearl R. Delaney, Marie G. Grenier, Mlles Marie-Anne Quintin et Marguerite Slocum.

"De l'Annonciation à la Nativité"

PAR JOSEPH MALEGUE

"L'Ange! Tel est le moyen qu'a trouvé Notre Mère de se rapprocher du travailleur des champs les plus hauts moments de la vie spirituelle. Trois coups de cloches n'empêchent guère sur son travail; ils ne le gênent pas; ils n'abusent pas; ils savent s'effacer; ils ne sollicitent de lui qu'une forte petite dose, pas beaucoup plus de deux minutes. Cette très simple amitié du travail et de la prière est dans la vie humaine ce qui se rapproche le plus de Nazareth." (P. 173).

N'est-ce pas exquis? Et tout le livre est de cette venue, à la fois poétique et méditative contemplation et ferveur.

Il semblerait que les laïques de foi profonde et de large culture viennent d'inventer une forme nouvelle de commentaires, simplement en créant à leur usage les lectures que leur piété réclamait et que ne parvenait point à leur offrir toute la science des exégètes et des théologiens.

M. Joseph Maluegue prend donc les événements de l'Annonciation, mais après avoir retracé dans la mesure du possible, les premières années de la Vierge, de la naissance aux fiançailles. C'est toute une vie de la Vierge, en sa jeunesse, qu'il offre au lecteur non moins édifié que charmé.

Après les textes évangéliques, il interroge les œuvres de l'art chrétien, qui, si souvent, s'est inspiré d'eux.

Il nous conduit ainsi à la Visitation, et puis à la Nativité du Sauveur, mais non sans jeter des regards vers les événements qui doivent suivre.

De sorte que ce livre délicieux, qui a l'imprimatur, constitue tout un ensemble marial, le plus émouvant.

Avant, je crois bien, de tous ceux que la piété française a consacrés à la Mère de Jésus." (Revue des Lectures, mars 1935.)

Volume de 176 pages, nombreux hors texte. En vente au Service de Librairie du "Devoir", au prix de \$1 franc.

Avant, je crois bien, de tous ceux que la piété française a consacrés à la Mère de Jésus." (Revue des Lectures, mars 1935.)

Volume de 176 pages, nombreux hors texte. En vente au Service de Librairie du "Devoir", au prix de \$1 franc.

Avant, je crois bien, de tous ceux que la piété française a consacrés à la Mère de Jésus." (Revue des Lectures, mars 1935.)

Volume de 176 pages, nombreux hors texte. En vente au Service de Librairie du "Devoir", au prix de \$1 franc.

Avant, je crois bien, de tous ceux que la piété française a consacrés à la Mère de Jésus." (Revue des Lectures, mars 1935.)

Volume de 176 pages, nombreux hors texte. En vente au Service de Librairie du "Devoir", au prix de \$1 franc.

Avant, je crois bien, de tous ceux que la piété française a consacrés à la Mère de Jésus." (Revue des Lectures, mars 1935.)

Volume de 176 pages, nombreux hors texte. En vente au Service de Librairie du "Devoir", au prix de \$1 franc.

Avant, je crois bien, de tous ceux que la piété française a consacrés à la Mère de Jésus." (Revue des Lectures, mars 1935.)

Volume de 176 pages, nombreux hors texte. En vente au Service de Librairie du "Devoir", au prix de \$1 franc.

Avant, je crois bien, de tous ceux que la piété française a consacrés à la Mère de Jésus." (Revue des Lectures, mars 1935.)

Volume de 176 pages, nombreux hors texte. En vente au Service de Librairie du "Devoir", au prix de \$1 franc.

Avant, je crois bien, de tous ceux que la piété française a consacrés à la Mère de Jésus." (Revue des Lectures, mars 1935.)

Volume de 176 pages, nombreux hors texte. En vente au Service de Librairie du "Devoir", au prix de \$1 franc.

Avant, je crois bien, de tous ceux que la piété française a consacrés à la Mère de Jésus." (Revue des Lectures, mars 1935.)

Volume de 176 pages, nombreux hors texte. En vente au Service de Librairie du "Devoir", au prix de \$1 franc.

Avant, je crois bien, de tous ceux que la piété française a consacrés à la Mère de Jésus." (Revue des Lectures, mars 1935.)

Volume de 176 pages, nombreux hors texte. En vente au Service de Librairie du "Devoir", au prix de \$1 franc.

Avant, je crois bien, de tous ceux que la piété française a consacrés à la Mère de Jésus." (Revue des Lectures, mars 1935.)

Volume de 176 pages, nombreux hors texte. En vente au Service de Librairie du "Devoir", au prix de \$1 franc.

L'INCONNUE

par Marguerite Bourcet

2. (Suite)
22 juin—Promenée avec H... entre quatre et cinq heures. Arrivée en retard chez la couturière, dit à maman que j'avais attrapé une retendue; ça a pris.
24 juin—Soi-disant chez le dentiste, Revu Henri. Un amour!
25 juin—A la messe avec maman. Réfléchi. Honte de tant me cacher d'elle. Tâcherai de lui faire comprendre à demi-mot.
26 juin—Maman n'a rien compris, comme toujours. J'ai encore dix ans pour elle. Je n'ose pas lui mettre les points sur les i, lui demander conseil; elle serait tellement sévère que cela me fait trop peur.
27-28-29 juin—Pas revu Henri. C'est mal, tous ces mensonges, il ne faut plus le revoir, Cafard.
30 juin—Au cinéma avec Paulette et sa mère. Le dernier film de

(illisible); superbe. Cafard intense. 1er juillet—Acheté la chanson du film "Aimer, c'est toute la vie". Ah!...
2 juillet—Revu Henri au cours de danse.
3 juillet—Séché le cours de rythmique. H... m'emmène en auto. Nous allons dans un coin du bois de Meudon; il a acheté des gâteaux. Temps radieux.
Et, tracé en un signe beaucoup plus petit, ce seul mot: *Baiser* (ou *baisers*) la sténographie ne différenciant pas le singulier du pluriel).
Le carnet s'arrêtait là. "Henri" avait dû partir en vacances et laisser en plan sa précoce amoureuxse qui, toutefois, ne cessait pas de lui écrire, la scène de la poste en faisant foi. Et la petite-fille-modèle, si peu modèle, réinventant à sa manière le mot du poète pour qui

l'univers est dépeuplé quand un seul être lui manque, n'avait pas jugé à propos de consigner l'emploi de ses jours, vides d'intérêt, puisqu'il n'y avait plus de rendez-vous furtifs à organiser et qu'Henri n'était plus là...
"Ah! la petite peste!", pensai-je. Je la voyais parfaitement, menant ses deux flirts à la fois, et encourageant "Raymond" pour s'attacher l'autre davantage; je la voyais manquant la classe, mentant à sa mère, avec son joli petit visage d'enfant candide. Sa mère... et une colère me prenait quand je songeais à celle-là. Sa mère qui ne savait rien voir, rien pressentir, qui, faute d'un peu de clairvoyance, d'habileté, avait perdu l'occasion offerte, le bon mouvement de la pauvre petite pour revenir dans le droit chemin.

Car, au fond, elle n'était peut-être pas absolument mauvaise. Une enfant, mais élevée plutôt. Avec quelques données recueillies dans le petit agenda, complétées par son aspect extérieur, je la situais avec une netteté qui m'étonnait moi-même. Une maman à l'ancienne

de Celui qui voit tout, qui entend tout et tient compte des moindres efforts pour les récompenser un jour. M. le Dr J. A. Vidal, professeur agrégé de l'Université et secrétaire du Bureau médical, se fit l'interprète de la garde-malade et du personnel religieux. Appuyant les sages conseils donnés par Son Excellence au sujet des indigents, le Dr Vidal réitéra le même avis aux gardes-malades, parce que, dit-il, s'il y a des redites pour l'oreille, il n'y en a pas pour le cœur, sur-

Le "Devoir" commencera vendredi la publication d'un nouveau feuilleton.

mode (la façon dont on l'habillait en témoignait), ayant peine à comprendre et plus encore à diriger la génération montante. L'enseignement moderne de ses théories souvent hasardeuses sur la vie et l'amour. Les camarades, le surchauffage sentimental du cinéma. Mais non, pas forcément mauvais, rien que son mouvement de remords me le prouvait, et aussi cette bonne figure qui ne pouvait pas recouvrer, quelque chose me le disait, un cœur irrémédiablement flétri. Et même, toutes ses in-

VENDREDI

Le "Devoir" commencera vendredi la publication d'un nouveau feuilleton.

mode (la façon dont on l'habillait en témoignait), ayant peine à comprendre et plus encore à diriger la génération montante. L'enseignement moderne de ses théories souvent hasardeuses sur la vie et l'amour. Les camarades, le surchauffage sentimental du cinéma. Mais non, pas forcément mauvais, rien que son mouvement de remords me le prouvait, et aussi cette bonne figure qui ne pouvait pas recouvrer, quelque chose me le disait, un cœur irrémédiablement flétri. Et même, toutes ses in-

J'avais fini par découvrir, à la dernière page du carnet, le nom et l'adresse de ma petite inconnue; j'avais appris qu'elle s'appelait Micky Lefebvre, qu'elle habitait 185bis, rue de Prony. Eh bien! je ne le lui renverrais pas, son carnet; je l'enfermerais bien soigneusement chez moi, et, à la rentrée, j'écrirais à sa jeune propriétaire de venir me voir. Je ne lui dirais pas dans ma lettre de quoi il s'agissait, pour qu'elle ne fût pas en défiance, mais une fois chez moi, je la gratifierais, sans trop insister, d'un sermon à la fois ferme, indulgent, compréhensif, qui porterait peut-être: une parole dite par un étranger, n'a-t-elle pas plus d'influence, souvent que les admonestations de nos proches? Puis, sur sa promesse de ne plus recommencer ses coupables enfantillages, je lui rendrais son carnet et il est probable que nous le détruirions ensemble.

Là-dessus, l'esprit calmé, je rangeai l'agenda. Je partis en vacances, le lendemain matin, et — sauf pour prier pour elle de temps en temps — je ne songeai plus à Micky.

temps — je ne songeai plus à Micky.

Au début d'octobre, rentrée depuis longtemps déjà et ayant liquidé l'arrière des vacances, je me décidai enfin à écrire à ma petite inconnue. Au surplus, je supposais que, plus tôt, ma lettre ne l'eût pas trouvée à Paris et je voulais qu'elle n'eût aucun prétexte à manquer le rendez-vous que je lui fixais.

Je t'écrivis donc ceci: "Madame... prie Mlle Micky Lefebvre de bien vouloir passer chez elle jeudi prochain. Elle aura quelque chose à lui remettre et sera heureuse de causer avec elle amicalement." (A suivre)

Avant, je crois bien, de tous ceux que la piété française a consacrés à la Mère de Jésus." (Revue des Lectures, mars 1935.)

COMMERCE ET FINANCE

Les nouvelles en raccourci

Le blé est faible

Winnipeg, 14. — Les cours du blé étaient faibles ce matin, sur la place locale. Vers le milieu de la séance, ils étaient généralement en baisse de 5-8 cent. La livraison de mai était à 86 1-2 et celle de juillet à 87 7-8.

Hausse à Chicago

Chicago, 14. — Le blé et le maïs étaient à la hausse ce matin. Le retard dans les semailles du maïs, causé par les pluies, mettait les baissiers en danger. Le blé se ressentait de la vigueur du maïs.

Marché du bétail

L'offre sur les deux marchés montrealais du bétail a été, ce matin, de 2,349 têtes. Les arrivages ont été de 131 bêtes à cornes, de 1702 veaux, de 483 porcs, de 33 agneaux et brebis.

Les bêtes à cornes étaient principalement des vaches rejetées par l'industrie d'engraissement. Les prix ont varié de \$2.50 à \$5 pour les vaches de boucherie et de \$1.75 à \$2.50 pour celles qui peuvent servir à l'industrie des conserves.

Les veaux étaient en bonne demande et les prix étaient fermes. Les veaux de choix ont rapporté de \$5.25 à \$5.50 et trois bêtes ont même fait \$6. Les veaux de qualité moyenne se vendaient à \$5; de bonne qualité, de \$4 à \$4.50 et les autres de \$3 à \$3.75.

Les agneaux du printemps de bonne qualité, du poids moyen de 50 livres, se sont vendus \$12.50 les cent livres; les agneaux de qualité moindre, aussi bon marché que \$4 chacun. Les brebis se cédaient à des prix variant de \$2 à \$4.

Les porcs à bacon se vendaient \$9.35, nourris et abrévés. Deux petits lots n'ont trouvé preneurs qu'à \$9.25. Les porcs de choix commandaient une prime de \$1.

Les changes à New-York

New-York, 14. — Le marché des changes étranger était ferme ce matin. Voici quels étaient les taux à demande pour la Grande-Bretagne, en centimes: Grande-Bretagne, \$4.87 1-4; France, 6.59; Italie, 8.22; Allemagne, 40.25; Canada, 99.93 3-4.

Les cours de l'argent

Montréal, 14. — Les cours de l'argent pour livraisons futures étaient forts ce matin, à la bourse des produits, en hausse de 170 à 225 points. Voici les cours des premières ventes: juillet, 76.20; septembre, 77.20. Offre à l'ouverture: mai, 75.75; juin, 76.00; décembre, 78.00.

La rente française

Paris, 14. — La rente à 3 p.c. cotait, ce matin, 76 francs, 85 centimes; la rente à 4 1-2 pour cent, 86 francs, 45 centimes. Le change sur Londres était à 74.09. Le dollar faisait 15 francs 17 centimes.

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

	Pair	Quiv.
Angleterre, L. S.	\$4.86 2-3	\$4.87 7-8
France, franc	\$0.0392	\$0.0659
Belgique, belga	0.1390	0.1695
Italie, lire	0.0526	0.0825
Suisse, franc	0.193	0.235
Hollande, florin	0.402	0.678
Espagne, peseta	0.193	0.1367
Suède, cour.	0.268	0.2518
Norvège, cour.	0.268	0.2454
Danemark, cour.	0.268	0.2180
Bretagne, milreis	0.32	0.0851
Etats-Unis, dollar	\$1.00	— 3.32 P.
Allemagne, r.m.	0.2382	0.4028

Cours des trusts fixes

	Offre	Demande
Amer. Com. Shares	3.78	3.84
British Type Inv.	2.30	2.35
Fund. T. E. "A"	4.30	4.40
Do. "B"	4.06	4.16
Un. Gold Equity of Can.	2.15	2.20
x-Super. Shares	1.29	1.32
Can. Amer. Trust	4.15	4.25
Can. Inter. Trust	4.14	4.24
x-Diversified T.S. "B"	7.15	7.25
x-Do. "C"	3.08	3.18
x-Do. "D"	4.88	4.98
First All. Can. Units	8.75	8.85
Do. 1945	8.75	8.85
x-Ind. Trust	2.10	2.15
x-Quarterly Inc. Shares	1.29	1.32
x-Un. Fixed	2.60	2.65
x-Un. Trust	1.15	1.20
x-Un. N.Y. Bank T.	2.15	2.20
x-Un. Oil Trust	3.15	3.20
N-Amert. T.S. 1953	2.00	2.05
Do. 1955	2.37	2.41
Do. 1956	2.35	2.39
Do. 1958	2.38	2.42
x-Quint. Trust Shares	4.02	4.12
x-New Corp. T.S. Accum.	2.36	2.40
Do. Distrib.	2.36	2.40
x-Five Year Fixed T.S.	3.50	3.55
x-Old Corp. T.S.	2.12	2.16
Can. Inv. Fund.	3.40	3.45
x-U.S. Elec. L. and P. "A"	13.90	13.95
Do. "B"	1.60	1.65
Do. Voting	3.10	3.15
x-Nation Wide Sec. "B"	1.18	1.22
x-Do. Voting	1.18	1.22

Les obligations

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien et Cie Limitée)

	Offre	Demande
Dominion du Canada: 5% 1 nov. 1936 104 1/2 104 3/4 5% 1 mars 1937 110 1/2 110 3/4 3% 15 oct. 1939 107 1/2 107 3/4 4% 15 sept. 1940 109 1/2 109 3/4 3% 15 nov. 1941 111 1/2 111 3/4 3% 15 oct. 1942 102 1/2 102 3/4 3% 15 oct. 1943 112 1/2 112 3/4 4% 15 oct. 1944 110 1/2 110 3/4 4% 15 oct. 1945 110 1/2 110 3/4 3% 15 oct. 1946 102 1/2 102 3/4 4% 1 nov. 1957 109 1/2 109 3/4 4% 1 nov. 1958 109 1/2 109 3/4 4% 1 nov. 1959 109 1/2 109 3/4 4% 1 nov. 1960 109 1/2 109 3/4		
Avec la garantie de l'Etat: C.N.R. 5% 1951 112 1/2 112 3/4 C.N.R. 5% 1954 114 1/2 114 3/4 C.N.R. 5% 1957 116 1/2 116 3/4 C.N.R. 4% 1953 103 1/2 103 3/4 C.N.R. 4% 1954 103 1/2 103 3/4 Port de Montréal 5% 1960 116 1/2 116 3/4 Can. Nat. 5% 1953 117 1/2 117 3/4		
Provinces et Municipalités: Col. Britannique 6% 1947 102 1/2 102 3/4 Ville de Montréal 5% 1945 104 1/2 104 3/4 Ville de Montréal 6% 1944 104 1/2 104 3/4 Manitoba 6% 1947 107 1/2 107 3/4 Eo. Cath. de Montréal 6% 1937 102 1/2 102 3/4 Eo. Brunswick 5% 1952 114 1/2 114 3/4 Ont. 5% 1944 111 1/2 111 3/4 Prov. de Québec 6% 1943 113 1/2 113 3/4 Saskatchewan 6% 1952 103 1/2 103 3/4		
Abitibi 5% 1953 33 3/4 Beauharnois 5% 1973 87 1/2 Bell Telephone 5% 1939 114 1/2 B. O. 5% 1959 105 1/2 B.C. Power 5% 1950 93 1/2 B.C. Power 5% 1950 93 1/2 B.C. Telephone 5% 1950 93 1/2 Calgary Power 5% 1950 93 1/2 Can. N.P. 5% 1953 98 1/2 Can. Nat. 5% 1953 103 1/2 C.P.R. 5% 1954 103 1/2 C.P.R. 5% 1954 103 1/2 C.P.R. 6% 1941 42 1/2 Can. Steamship 6% 1947 42 1/2 Dom. Sg. 6% 1943 61 3/4 Dom. Tar. 6% 1949 95 1/2 Duke Price 6% 1956 96 1/2 Famous Players 6% 1948 99 1/2 Famous Players 6% 1948 99 1/2 Fed. Grain 6% 1949 94 1/2 Gatineau Power 5% 1950 87 1/2 McLaren Québec 5% 1961 75 1/2 McGill Frontenac 6% 1949 103 1/2 Mont. C. and M. 5% 1947 103 1/2 Mont. Is. P. 5% 1957 103 1/2 M.L.H. and P. 5% 1951 106 1/2 M.L.H. and P. 5% 1951 106 1/2 Mont. Tramways 5% 1955 78 1/2 Ottawa Valley Power 5% 1970 80 1/2 Power Corp. 5% 1957 80 1/2 Price Bros. 6% 1943 83 1/2 Quebec Power 5% 1955 103 1/2 Rolling Paper 5% 1955 103 1/2 Shaw. W. and P. 5% 1970 102 1/2 Shaw. W. and P. 5% 1970 102 1/2 Smith H. 5% 1953 102 1/2 South. C. P. 5% 1955 104 1/2 U.S. Steel 5% 1952 104 1/2 West. Kootenay P. 5% 1950 104 1/2		
Rentes françaises: 4% 1917 52 5/8 4% 1918 52 5/8 4% 1922 52 5/8 4% 1920 52 5/8		
Crédit national: 4% 1919 52 5/8 4% 1920 52 5/8		

Bourse des mines

Cours fournis par la maison CRANG, BURKE & CO. 224, rue Notre-Dame ouest

	Base	Meta.	Quiv.	Haut	Bas	Form.
B. C. Pioneer	74 1/2	75	74	75	75	
Boblo	112	112	115	112	115	
Castle Treith	150					
Can. Patricia	43 00					
Don Mines	43 00					
Palenbridge	2 75					
Granada	25	25 1/2	25			
Hollinger	16 05					
Howey Gold	88 1/2					
Int. Nickel	28 1/2					
Lake Shore	54 50					
Macassa	2 10					
Can. Malartic	60					
Mining Corp.	1 27					
Noranda	40 00					
Reid Authier	7 1/2					
Sherr. Gord.	7 1/2	78	74	76 1/2		
Silco	7 1/2					
Sudbury Basin	24 1/2					
Wright Harg.	8 75					
Big Miss	60	61	60	61		
Central Man.	4					
Chem. Research	1 33					
Edwards	1 40					
Hudson Bay	15 25					
Kirk Hudson	60					
Pembroke	28					
Robt. Hill	25 00					
ROYAL	25 00					
CURB						
Kirkland Town	21					

Les rendements

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien et Cie Limitée)

	Dr.	Pris	Rend.
B. A. Oil	20 1/2	24 1/2	6.08
B.C. Power	80	24	6.08
Bell Telephone	6.00	123	4.88
Bulld. Prod. "A"	1.00	29 1/2	3.39
Calgary	1.00	29 1/2	3.39
Can. Malt.	1.30	30	5.00
Can. North Power	1.20	18 1/2	6.49
Can. Bronze	2.00	29 1/2	6.78
Can. Converters	2.00	29 1/2	6.78
Can. Cottons	4.00	65	6.11
Can. Foreign Invest.	1.60	28 1/2	5.61
Dom. Bridge	1.20	27 1/2	5.81
Dom. Textile	5.00	75	4.29
Dom. Glass	5.00	110	4.55
Imperial Oil	5.00	110	4.55
Imperial Tobacco	5.00	110	4.55
(Extra compris)	5.00	110	4.55
Int. Nickel	1.12	26 1/2	2.08
Int. Pete	1.12	26 1/2	3.45
(Bonis compris)	1.12	26 1/2	3.45
McColl Frontenac	80	14 1/2	5.52
Montreal Power	1.00	27 1/2	5.45
Mont. Tramway	9.00	98	9.18
Nat. Breweries	1.60	35	4.37
Oilville	3.00	158 1/2	5.14
Ottawa Power	8.00	102	7.30
Quebec Power	1.00	14 1/2	6.90
Page Hersey	3.00	84	3.58
Pennana	3.00	94	6.00
So. Can. Power	80	10	8.00
Shawinigan	50	15 1/2	3.30
Steel of Canada	1.75	43	3.89
Actions de Banques: Montréal 8.00 175 4.57 Nouvelle-Ecosse 12.00 285 4.21 Commerce 8.00 150 5.23 Royale 8.00 150 5.23 Can. Nationale 8.00 131 6.08			
Actions de Mines: Braerline 60 6.70 Dome Mines 2.00 43.00 4.65 Hollinger 2.00 36.25 3.68 Lake Shore 2.00 44.15 4.53 McIntyre 80 11.90 6.72 Pioneer 40 11.90 6.72 Siscoe 40 11.90 6.72 Teck Hughes 40 11.90 6.72 Wright Harg. 40 11.90 6.72			
Actions Privilegiées: Can. North Power 7.00 115 6.09 Mont. Cottons 7.00 99 6.03 Can. Pair. Mot. 8.00 102 7.61 Can. Foreign Inv. 8.00 102 7.61 Can. Gen. Elect. 3.20 58 5.86 Can. Hyd. Elect. 6.00 40 4.90 Dom. Glass 7.00 140 6.03 Dom. Textile 7.00 145 6.14 Goodyear 7.00 114 6.14 Jamaica P. Service 5.00 91 5.83 Mont. Cottons 7.00 73 9.23 Nat. Breweries 1.75 38 4.54 Oilville 7.00 131 5.52 Ottawa Power 6.00 108 5.58 Penmans 6.00 108 5.58 Power Corp. 6.00 84 7.14 So. Can. Power 6.00 84 7.14 Steel of Canada 1.75 42 4.14 Tuckett Tobacco 7.00 135 5.17 Walker Gooderham 1.00 17 5.88			

Cours sur nos bois de commerce

M. L.-Armand Daigle, président de la Commission des produits forestiers de Québec, annonce que celle-ci est actuellement en organisation une série de cours gratuits d'éducation pratique de tous les bois de commerce employés dans la province. Ces cours, qui seront donnés à l'École Technique de Montréal à raison de deux par semaine d'ici juillet prochain, seront inaugurés le mardi 21 mai courant à 7 h. 45 du soir, cérémonie à laquelle a promis d'assister M. Mercier, ministre des terres et forêts.

Différents sujets seront traités, tels que technologie et pathologie des bois, interprétation et application des règlements, usages des différentes classes et essences, séchage artificiel et naturel, vente du bois, comment bien servir le client, etc.

Comme ces cours sont gratuits, les formules d'inscription de ceux qui désirent les suivre devront être approuvées par leur employeur. Dès cette semaine, toutes les informations requises seront fournies aux intéressés par le personnel de la commission, aux bureaux, situés dans l'édifice du nouveau palais de justice.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

Après une ouverture à la hausse, les cours se sont tassés, ce matin, à la Bourse de Montréal. Ils sont par la suite restés fermes mais l'activité était minime.

Quelques titres ont gardé leur vigueur d'hier mais dans la majorité des cas, il n'y avait pas de changements ou de légers retraits. Smelters a gagné 1 point 1-2 à 165 1-2. L'action de la Banque du Canada, qui avait touché un nouveau haut hier a gagné 1-2 point de plus à 59 1-2. L'action de la Banque de Montréal est montée de 2 points à 177.

(Compilation de la maison L.-G. BEAUBIEN)

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Mid	Chang.
140 Bruck Silk	16				+ 1/4
5 Bell Telephone	123	123 1/2	123	123	— 1/4
50 Brazilian	9 1/4				
80 B.C. Power "A"	24 3/4				
5 B.C. Power "B"	2 3/4				
25 Bldg Prod.	29 3/4				
50 Canada Cement	2 1/2				
25 Can. Car and Found.	15				
120 Can. Car and Found. priv.	7 1/2				
75 Can. Ind. Alcohol "A"	9 1/4				
120 Can. Ind. Alcohol "B"	8				
30 Can. Pac. Ry.	10 3/4	10 3/4	10 3/4	10 3/4	— 1/8
120 Can. Smelting	165 1/2	165 1/2	164 1/2	164 1/2	— 1/4
10 C. Hydro Elect. priv.	40 1/2				+ 1/4
205 Dom. Bridge	27 1/2	27 1/2	27 1/4	27 1/4	— 1/4
10 Dom. Coal priv.	125				
125 Hollinger Can. Gold	16 00				— 10
230 Int. Nickel	28 1/2	28 1/2	28 1/4	28 1/4	— 1/4
10 Massey-Harris	4 1/4				
450 McCall Frontenac	14 1/2	14 1/2	14 1/4	14 1/4	— 1/8
175 Mont. Power	27 1/2				
55 Mpt. Power Deb.	48 1/2				
160 Nat. Breweries	34 1/2	34 1/2	34 1/4	34 1/4	— 1/4
1 Ogilvie Flour	155				— 1/2
30 Quebec Power	14 1/2	14 1/2	14 1/4	14 1/4	— 1/8
120 Shawinigan W. and P.	15 1/2	15 1/2	15	15 1/4	— 1/8
250 Can. Power	10				
190 Steel of Canada	45				
25 Steel of Canada priv.	42				

BANQUES	Ouv.	Haut	Bas	Mid	Chang.
54 Canada	59 1/4	59 1/2	59 1/4	59 1/2	+ 1
78 Commerce	150				+ 2
16 Montréal	177				

Bourse de New-York

New-York, 14. (C.P.) — Les valeurs minières ont manifesté de la vigueur ce matin, à la Bourse. Dans les autres compartiments de la liste on ne remarquait que de légers gains de fractions de point. A l'ouverture le marché était actif.

Dans la plupart des salles de dépêches, chez les courtiers, on interprète le discours de M. Morgenthau à propos de l'argent comme favorable à la hausse des cours.

U. S. Smelting, Howe Sound, Cerro de Pasco ont fait des avances de 1 à 2 points. U. S. Gypsum, U. S. Steel, American Can, Loew's, Chrysler, General Motors, Union Carbide, Eastman Kodak, Santa Fe and Union Pacific ont amélioré leurs positions.

À 14 h. 15, le marché se renouvelait à 1-4 de point.

Au cours de la deuxième heure, divers titres de spécialités de haute valeur ont été privilégiés et ont gagné de 1-2 point. Le titre Atlas Powder a ajouté un autre point à son gain récent. Le titre Columbia Pictures s'est avancé de 3 points tandis que les titres International Harvester et Phelps Dodge se raffermissent. Le titre Air Reduction a perdu près de 2 points.

Cours fournis par la maison GEOFFROY & PRODEAU 221, rue Notre-Dame ouest, Montréal

	Al.	Red.
--	-----	------

LA VIE SPORTIVE

Pete Appleton a triomphé du Newark

Les Royals ont fait un nouveau pas vers la première position de la Ligue de Baseball Internationale lorsqu'ils ont triomphé des Ours de Newark dans la première partie de la série entre ces deux clubs jouée au Stade de la rue Delormier. Les hommes du président Racine remportèrent la victoire sur les meneurs de la ligue par un résultat de 5 à 3 et cette rencontre fut la plus belle lutte encore livrée cette année au stade de la partie est.

Pendant cinq manches, Pete Appleton et Bob Miller se livrèrent un véritable duel en empêchant leurs rivaux respectifs de compter, mais à la sixième manche les locaux réussirent à frapper en lieu sûr et trois points furent enregistrés par les protégés de Frank Shaughnessy et de nouveau dans la septième nos porte-couleurs placèrent leurs coups en temps opportun et deux autres points furent mis au crédit de nos club, tandis que les visiteurs se montrèrent menaçants dans la manche finale en comptant deux points après que deux joueurs eurent été retirés.

Pet Appleton a eu un contrôle parfait et il a pu mettre sa quatrième victoire consécutive à son crédit. Dans les quatre parties lancées par le vainqueur d'hier, huit points seulement ont été enregistrés contre lui. Appleton a défait Albany deux fois et a tenu le Syracuse à sa merci avant de gagner la partie d'hier. Pete a officié pendant trente-six manches consécutives sans avoir à céder sa place à un autre lanceur, ce qui démontre que Montréal possède en lui un excellent lanceur.

Dans trois manches seulement les Ours se montrèrent menaçants. Dans la manche initiale, les trois premiers frappeurs prirent leurs buts, mais les trois autres suivants, les plus redoutables cagneurs du Newark, furent retirés au bâton par les balles décevantes de notre lanceur. Les spectateurs firent une chaleureuse ovation à Appleton lorsqu'il accomplit cet exploit extraordinaire.

De la première à la septième manche, Pete n'accorda qu'un seul coup réussi et le premier point des visiteurs fut compté sur deux coups sûrs et à la dernière les Ours tentèrent l'impossible pour éviter l'écœur mais ils durent baisser pavillon et les Royals par leur victoire n'étaient plus qu'une partie en arrière des meneurs dans la course au championnat.

Les visiteurs se montrèrent très rapides au champ et de beaux arrets furent faits par les protégés de Bob Shawkey, mais la supériorité de notre lanceur sur Miller et Makowsky et les coups frappés en temps opportun par nos joueurs ont valu l'écœur des gars du Newark.

Ripple, Seeds et King furent les meilleurs frappeurs des locaux avec deux coups chacun, le premier enregistrant deux coups doubles sur trois apparitions au marbre.

Si la température se montre élémentaire cet après-midi Montréal et Newark seront de nouveau aux prises et nos joueurs se promettent bien de répéter leur exploit d'hier et ils comptent sur l'encouragement de leurs partisans. La partie commencera à quatre heures. Ray Fritz lancera probablement pour Montréal tandis que Martin Dave sera le choix du gérant Shawkey.

Résultat détaillé de la jouée:

NEWARK				
ab.	p.	cs.	r.	a.
Leishman 2b	5	0	2	2
Richardson ac	5	0	1	3
McQuinn 1b	4	0	0	8
Kov	4	0	0	3
Hall ed	4	1	2	0
Bell cg	4	1	2	1
Baker r	4	0	1	3
Mav 3b	4	1	2	3
Miller l	1	0	0	1
St-Porter	1	0	0	0
Makowsky l	0	0	0	2
xx-Hersberger	1	0	1	0
Total	37	3	9	24 16

MONTREAL				
ab.	p.	cs.	r.	a.
Thompson 2b	4	0	0	2
Sankey ac	3	1	1	0
Ripple cg	3	1	2	1
Bissonnette 1b	3	1	0	12
Seeds cg	4	1	2	4
Dugas cd	4	1	1	3
Tate r	3	0	0	5
King 3b	4	0	2	4
Appleton l	3	0	1	2
Total	31	5	9	27 13

x-frappa pour Miller à la 7e.
x-frappa pour Makowsky à la 9e.
Résultat par manches:
Newark 000000102-3
Montréal 00000320x-5
Sommaire: erreurs: Bissonnette, Thompson, May; points comptés: coups de Dugas, King 2, Baker, Ripple, Seeds, Hersberger, Leishman; deux-butts, Ripple 2, Baker, Sankey; sacrifice, Miller, laissés sur les buts, Newark 7, Montréal 6; buts sur balles de Miller 3, Appleton 4; coups sûrs sur balles de Miller, 6 en 6 manches; Makowsky, 3 n 2; mauvais lancer, Miller; lanceur perdant, Miller; arbitres, Jorja et Parker; temps, 2 h. 02.

Résultat des parties

LIGUE NATIONALE				
Cincinnati 3, Boston 1.				
Saint-Louis 3, New-York 2.				
Pittsburgh 3, Brooklyn 2.				
Chicago 10, Philadelphie 1.				
LIGUE INTERNATIONALE				
Montréal 5, Newark 3.				
Buffalo 4, Syracuse 3 (10 re-prises).				
LIGUE AMERICAINE				
Détroit 3, New-York 0.				
Boston 2, Saint-Louis 1.				
Philadelphie à Chicago, pluie.				
Washington à Cleveland, pluie.				

Garibaldi l'emporte sur McCoy

La séance de lutte d'hier soir à l'Arena Mont-Royal, sous les auspices du promoteur Lucien Riopel n'a pas été un succès financier mais par contre les combats à l'affiche n'ont pas manqué d'être intéressants et les spectateurs ont paru satisfaits des exhibitions fournies.

L'assistance était la moins considérable encore enregistrée depuis plusieurs années et l'on peut attribuer cette maigre assistance au fait que le promoteur Riopel avait annoncé la venue prochaine du fameux Dan O'Mahoney et les amateurs ont préféré attendre la venue de ce sensationnel lutteur plutôt que d'aller voir des athlètes qui sont passés fréquemment dans nos arènes locales. La qualité du sport n'a pas souffert de la maigre assistance mais pour M. Riopel ce fut une perte financière assez élevée.

Gino Garibaldi et Bibber McCoy étaient aux prises dans la rencontre principale et l'Italien a remporté la victoire en prenant deux chutes sur trois, la première en 18 minutes et 15 secondes puis la dernière en 8 minutes et 10 secondes après que McCoy eut pris la deuxième chute en 9 minutes et 10 sec.

Les deux hommes donnèrent une intéressante lutte et furent longuement applaudis à leur sortie de l'arène.

Dans la semi-finale Steve Znoski a battu Léo Lefebvre en prenant une chute en 25 min. et 50 sec. mais malgré l'échec du Canadien français ce dernier a fait preuve d'une grande amélioration depuis l'automne dernier.

Dans les autres combats à l'affiche Henry Piers a vaincu Harry Graber en prenant une chute en 12 min. et 50 sec. pendant que Bob Langevin et Arthur Legrand annulaient en 20 minutes.

Le promoteur Riopel a annoncé qu'il avait réussi à obtenir les services de Dan O'Mahoney pour lundi soir prochain et comme Garibaldi a remporté la palme dans le combat principal d'hier, il sera opposé à l'Irlandais.

La séance de lundi soir prochain aura lieu au Forum et tous les fans du sport de la lutte ne manqueront pas l'occasion d'aller assister au début du fils de la Verte Erin à Montréal. Le match sera de 2 danses 3, limité à 90 min.

Les résultats — Finale: Gino Garibaldi, 214 lbs, Italie, défait Bibber McCoy, 226 lbs, de Boston, 2 chutes à une, Garibaldi prend la première et la troisième chutes en 18:15 et 8:10. McCoy prend la seconde en 9:10.

Semi-finale: Steve Znoski, 230 lbs, Boston, défait Léo Lefebvre, 20 lbs, Montréal, en 25:50.

Preliminaires: Henry Pierce, 220 lbs, Hollande, défait Harry Graber, 210, Chicago, en 12:50.

Arthur Legrand, 210, Montréal, annule avec Bob Langevin, 218, Montréal, en 20 minutes.

Les arbitres étaient Fred Lebel et Jimmy McKimmie.

Les coups de circuit

(Par la Presse Associée)

HIER
Majeures: Moore, Giants, 2; Suhr, Pirates, 1; P. Wanner, Pirates, 1; Durocher, Cardinals, 1; Walker, Tigers, 1; W. Ferrell, Red Sox, 1.

Les meneurs: Ott, Giants, 8; Fox, Athletics, 8; Johnson, Athletics, 8; Bonura, White Sox, 7; Johnny, Moore, Phillies, 7; Joe Moore, Giants, 7.

Totaux: Ligue Nationale, 113; Ligue Américaine, 93. Grand total: 206.

LIGUE INTERNATIONALE

Hier: Moore, Rochester, 1; Mariska, Syracuse, 1.

Les meneurs: Puccinelli, Baltimore, 12; Barton, 10; Abernathy, Baltimore, 8; Carnegie, Buffalo, 6; Mayo, Baltimore, 5; Gibson, Baltimore, 5; Riple, Montréal, 5; Flowers, Rochester, 5. Total: 123.

Association Américaine

Columbus 3, 300000000 — 3 4 3
Milwaukee 3, 00113014x — 10 19 1
Winford, Sims et Orogowski; Larkin et Rensa.

Toledo à Kansas City, pluie.
Indianapolis à St-Paul, froid.
Louisville à Minneapolis, froid.

Le classement:

	G.	P.	C.	P.C.
Minneapolis	15	8	652	
Indianapolis	13	7	650	
St-Paul	14	8	636	
Milwaukee	13	8	619	
Columbus	13	11	542	
Kansas City	7	13	350	
Toledo	8	18	308	
Louisville	7	17	292	

ACJOURD'HUI: — Columbus à Milwaukee, Toledo à Kansas City, Indianapolis à St-Paul, Louisville à Minneapolis.

Où ils jouent aujourd'hui

LIGUE NATIONALE
Saint-Louis à New-York, Chicago à Brooklyn, Cincinnati à Boston, Pittsburgh à Philadelphie.

LIGUE INTERNATIONALE
Newark à Montréal, Baltimore à Toronto, Albany à Rochester, Syracuse à Buffalo.

LIGUE AMERICAINE
Philadelphie à Chicago, Boston à Saint-Louis, New-York à Detroit, Washington à Cleveland.

Pas de partie aujourd'hui

La direction du club de baseball Montréal nous annonce que la jouée de cet après-midi est contournée à cause de la pluie. Cette partie sera jouée en programme double lors de la prochaine série des Ours de Newark à Montréal.

Les chevaux se préparent à Blue Bonnets

La barrière de départ Cattinich a été installée hier matin à Blue Bonnets et les entraîneurs n'ont pas tardé à se prévaloir de ce fait pour exercer leurs chevaux et les familiariser avec cet appareil qui rend les départs plus réguliers et évite les accidents. Une partie de la journée, l'on a pu voir les jockeys habituant les poulains de deux ans et les coursiers réfractaires à la barrière qui a rendu de si bons services dans le passé et qui améliore le sport des courses. La barrière Cattinich sera encore en vogue cette saison à Blue Bonnets, car l'expérience a démontré que c'est là un appareil très commode et qui donne justice égale à tous les chevaux.

Les entraîneurs sont aussi fort occupés à exercer leurs pur sang et à les préparer pour le meeting qui s'ouvrira le 24 mai. La plus grande activité règne depuis quelques jours à la piste de Blue Bonnets. Trois chars de chevaux sont arrivés dimanche et lundi à Montréal pour le premier meeting de courses de la saison. L'un d'eux vient de Toronto et deux de Havre de Grâce. Au nombre des turfmen de ce dernier endroit citons: A. Bender, R. Russell et Albert Taney. Ces hommes ne sont plus des novices dans le sport des courses et ils sont bien connus ici. Ils reviennent à Blue Bonnets, où toujours ils ont trouvé justice et loyauté.

Plusieurs autres propriétaires de chevaux tant des Etats-Unis que du Canada enverront leurs porte-couleurs d'un jour à l'autre. Il y a toutefois apparence que les courses de Blue Bonnets seront réduites d'ici à la fin de la semaine. Le secrétaire du club, M. Jules Dugal, reçoit chaque jour une avalanche de lettres lui demandant des informations ou lui annonçant la prochaine arrivée de plusieurs chevaux et lui demandant de réserver des places d'écure.

L'entraînement des pur sang est mené fort activement chaque jour et chaque matin les coursiers galopent pendant que les hommes chargés de les préparer s'occupent de leur préparation. C'est à l'entraînement que les chevaux se préparent à la course. Les entraîneurs et jockeys ont de fortes ambitions et veulent décrocher leur part des bourses offertes. Ils se surpassent afin de mettre leurs coursiers dans la meilleure forme possible.

Le classement des équipes

LIGUE NATIONALE
G. P. C. P.C.
New-York 14 5 737
Brooklyn 14 8 636
Chicago 12 7 642
Saint-Louis 12 10 535
Cincinnati 9 13 400
Pittsburgh 9 13 409
Boston 6 12 333
Philadelphie 5 13 278

LIGUE INTERNATIONALE
Newark 15 9 625
Toronto 16 10 615
MONTREAL 15 11 577
Rochester 12 12 500
Baltimore 12 13 480
Buffalo 10 11 476
Syracuse 11 13 458
Albany 6 18 250

LIGUE AMERICAINE
Chicago 14 6 700
Cleveland 11 6 647
Boston 12 9 571
Washington 11 9 550
New-York 11 9 550
Detroit 9 11 545
Saint-Louis 5 14 263
Philadelphie 5 14 263

Le "Big Six"

(A.P.) — John Pepper Martin s'est frayé un chemin parmi les membres du personnel du Big Six hier après-midi en frappant deux coups sûrs en 5 apparitions au marbre contre Carl Hubbell pour un gain de 10 points. Ce dernier a fait monter son pourcentage à 343 et a déplacé Chick Hafey qui était le représentant no 3 de la Nationale avant hier. Arky Vaughan a réussi 2 coups sûrs pour enregistrer un gain de 3 points soit un pourcentage de 422. Johnny Moore des Phillies de Philadelphie a perdu six points. Tous les représentants de la Ligue Américaine sont restés inactifs.

Le classement:

	P.	Ab.	Pis.	Cs.	P.C.
Vaughan, Pirates	24	30	20	38	422
Fox, Athletics	19	18	16	29	403
Johnson, Athletics	19	18	11	31	397
Hayes, White Sox	20	16	17	33	384
J. Moore, Phillies	20	16	17	33	384
Martin, Cardinals	16	10	17	24	343

Au Mont Saint-Louis

LE CALIFE DE BAGDAD CE SOIR
Ce soir et le 16 mai, les élèves du Mont-Saint-Louis interpréteront le célèbre opéra-comique de Boïeldieu: *Le Calife de Bagdad*. Le Dr Paul Trépanier jouera le rôle-titre. Un orchestre choisi a été retenu pour la circonstance. Il y aura aussi reprise de la *Gloche d'argent*, de Boissière. On peut se procurer des billets au Mont-Saint-Louis, MA 8138.

Le recrutement des joueurs de crosse à Montréal

Les gérants des équipes de la Ligue de Crosse Senior se mettront à l'oeuvre dès demain pour recruter les joueurs qui devront batailler sous les différents couleurs au cours de la prochaine saison, car demain soir, M. Fred Pilon, président de l'Association Amateurs de la Province, doit émettre les cartes et alors chaque gérant se lancera dans la sollicitation afin de s'assurer les services des meilleurs joueurs.

Les Maple Leafs de Verdun perdront probablement les services de plusieurs de leurs étoiles de l'an dernier apparemment. Bill Archer, leur as de l'attaque, a déclaré qu'il jouerait avec le N.D.G., tandis que son frère, Tom Archer, jouera avec le N.D.G. du Groupe Junior. Normie Holzberg et Pat Harvey, le premier une étoile à l'offensive et le second une vraie barrière à la défense, s'aligneront fort probablement avec N.D.G. aussi.

La Casquette n'a pas encore laissé savoir quels seraient ses piliers. Il est entendu toutefois, que ses directeurs ont le droit de réclamer Eddie Archambault, Coco Blanchard, Pete Jotkus et Louis Aquin, qui portaient l'an dernier les couleurs du Canadien, club que La Casquette remplace cette année. Il y a rumeur à l'effet qu'Archambault sera envoyé au centre et Aquin dans les filets où il excelle autant qu'à l'attaque. La Casquette a aussi mis à l'essai Dave Hochon dans les buts.

Le recrutement des joueurs de crosse à Montréal aura lieu au Stade de la rue Delormier, le lundi 10 juin, alors qu'un programme varié d'intérêt sera servi à l'après-midi. Le programme de cette fête comprendra de courses de toutes sortes, partie de balle molle, jouée de balle au mur et jeux divers. Voici le programme officiel:

Preliminaires, entre 1 h. et 2 h.: jouée de balle molle en face des sections K. L. M.; jouée de ballon au panier, en face des sections A. B. C.

Intermède musical.
Cérémonie d'ouverture, à 2 h. 30: 1. première détonation; 2. grande parade; 3. deuxième détonation; 4. lâcher des pigeons; 5. troisième détonation; 6. salut au drapeau; 7. allocation d'ouverture; 8. serment des athlètes; 9. hymne national; 10. God save the King; 11. chanson du festival; 12. musique (marche).

Hommage à Jacques Cartier, tableau exécuté par plus de 1000 écoliers. "Jadis la France sur nos bords".

Grand numéro de culture physique par 3000 gymnastes.
Chant: O Canada, beau pays, ma patrie; Léve-toi, Canadien.

Courses de 50, 75, 100, 200 et 400 mètres pour les garçons des écoles primaires. Course des nations. Souque à la corde.

Parade des corps de clairons.
Courses de 100, 200, 400 et 800 mètres pour les garçons des écoles supérieures. Course à relais. Course avec obstacles. Course des fesseurs. Sauts en hauteur. Lancement du poids.

Photographie des invités d'honneur. Tirage du prix de présence. Acrobates. Gymnastique. Boxe. Lutte.

Distribution des prix. Cérémonie de clôture.

Une bicyclette de \$12, don de la C.C.M. sera l'objet d'un tirage au sort participant tous les écoliers qui auront conservé le talon de leur billet d'entrée.

Le spectacle sera filmé.

Les parties dans les grandes ligues

Les équipes disputées hier dans les séries des ligues majeures de baseball ont donné les résultats suivants:

NATIONALE
Cincinnati 100 010 020 — 3 8 9
Boston 100 000 000 — 1 3 3
Batteries: Johnson et Lombardi; Campbell, Cantwell et Spolier.

AMERICAINE
New-York 101 000 000 — 2 6 0
Batteries: Walker et Davis; Hubbell et Mancuso.

INTERNATIONALE
Cincinnati 010 000 200 — 3 10 1
Brooklyn 001 001 000 — 2 7 1
Batteries: Lee et Haranetti; Clark, Leonard et Lopez.

INTERNATIONALE
Pittsburgh 000 002 400 — 10 15 2
Philadelphie 001 000 000 — 1 4 3
Batteries: Blanton, Grace; Blvin, Johnson, Davis et Wilson.

INTERNATIONALE
Syracuse 000 000 030 — 3 9 3
Buffalo 000 001 110 — 4 10 2
Batteries: Day, Merena, Vandenberg et Sarno; Kline, Jacobs et Crouse.

INTERNATIONALE
Toronto 003 000 001 — 4 14 2
Batteries: Darrow et Spencer; R. Davis et Cronch.

AMERICAINE
Albany 000 000 000 — 0 3 2
Rochester 020 000 02x — 4 8 1
Batteries: Carithers, Mulcahy et Smith; Vross et Healey.

AMERICAINE
New-York 000 000 000 — 0 4 1
Detroit 000 000 000 — 0 4 1
Batteries: Gomez, Malone et Dickey; Rowe et Hayworth.

INTERNATIONALE
St-Louis 000 010 100 — 2 7 0
St-Louis 000 000 010 — 2 7 0
Batteries: W. Ferrell et R. Ferrell; Thomas, Walkup et Hemley.

Le pourcentage du Montréal

AU BATEAU
P. Ab. Pis. Cs. P.C.
Pomeroy: 5 3 0 0 0 0 609
Kinsley: 6 38 11 3 1 1 421
Appleton: 9 19 4 1 0 1 431
Ripple: 24 103 43 9 0 3 27 417
Kinsley: 7 14 3 1 0 3 357
Sankey: 26 106 37 9 2 13 340
Mizereck: 4 3 1 0 0 0 333
Tate: 11 34 10 3 0 0 284
Stack: 18 58 18 3 1 1 289
Seeds: 26 97 26 7 0 2 282
Smythe: 7 14 4 0 0 0 1 286
Bissonnette: 26 91 23 3 0 12 253
Dugas: 26 104 26 7 4 1 16 250
Montague: 11 27 6 0 0 0 1 222
King: 15 37 11 3 1 1 188
Myllykangas: 7 16 3 0 0 0 3 188
Fritz: 6 12 2 0 0 1 2 167
Forster: 2 24 11 0 0 0 1 000

LES LANCEURS
P. Ab. Pis. Cs. P.C.
Pomeroy: 6 22 18 7 4 8 1 1000
Kinsley: 6 38 11 3 1 1 421
Appleton: 9 19 4 1 0 1 431
Ripple: 24 103 43 9 0 3 27 417
Kinsley: 7 14 3 1 0 3 357
Sankey: 26 106 37 9 2 13 340
Mizereck: 4 3 1 0 0 0 333
Tate: 11 34 10 3 0 0 284
Stack: 18 58 18 3 1 1 289
Seeds: 26 97 26 7 0 2 282
Smythe: 7 14 4 0 0 0 1 286
Bissonnette: 26 91 23 3 0 12 253
Dugas: 26 104 26 7 4 1 16 250
Montague: 11 27 6 0 0 0 1 222
King: 15 37 11 3 1 1 188
Myllykangas: 7 16 3 0 0 0 3 188
Fritz: 6 12 2 0 0 1 2 167
Forster: 2 24 11 0 0 0 1 000

Demain commencera la première révision annuelle des listes électorales, comme le stipule la Loi du cens électoral fédéral, adoptée à l'unanimité de la Chambre des Communes l'an dernier. La révision se poursuivra jusqu'au 1er juillet. Ces listes, revues et corrigées, seront alors adressées au commissaire du cens électoral fédéral, M. John Thompson. Les nouvelles listes serviront aux prochaines élections fédérales.

Hommes et femmes de 21 ans et plus qui n'avaient pas leurs noms sur les listes électorales précédentes, qui ont déménagé en dehors des limites et même en dedans des limites de leur comté; qui ont des corrections de noms, de prénoms, de profession, etc., à faire faire, sont priés de se présenter aux bureaux de révision des listes dans leurs circonscriptions respectives.

Ils compléteront l'entraînement à Montréal

Les boxeurs étrangers qui doivent prendre part à la séance de boxe de demain soir, au Forum, sous la direction de M. Léo Dandurand, sont arrivés ce matin en notre ville afin de terminer leur entraînement. Demain midi tous les pugilistes qui figurent au programme devront se présenter devant la Commission Athlétique de Montréal pour subir l'examen du médecin et monter sur la balance pour la pesée obligatoire.

Tous se sont déclarés en parfaite condition et ne feront que de légers exercices pour se délier les muscles, cet après-midi au gymnase Central. Rien d'extraordinaire n'est passé, hier après-midi, au club des frères Saint-Amand, si ce n'est que Pilote a complété son entraînement en vue de son combat contre Di Santis. Deux rondes contre Robert Jack et deux contre Archambault lui furent suffisantes et son gérant, Wyman, lui a conseillé de prendre un repos demain, son poulain étant dans le meilleur état physique, hier.

Dick Welsh a encore surveillé le travail de Pilote consciencieusement, et il nous déclarait que les gars de Saint-Hubert surprenaient beaucoup les amateurs dans son match contre le solide Di Santis. Le connais bien Di Santis, c'est un dur-à-cuire redouté dans les environs de New-York, mais si Pilote réussit à lui tenir tête dans les cinq premières rondes, il devrait le maîtriser, a déclaré le tuteur de Pilote.

Le débat sur l'électricité à l'Assemblée législative

(Suite de la page 2)

M. Duplessis

de Québec. Allons-nous dire que nous allons faire perdre cet argent aux actionnaires et aux obligataires? Non! Une telle Hydro n'est pas possible et d'ailleurs la Commission Lapointe elle-même s'est prononcée contre carrément; elle n'en a pas voulu.

Le chef de l'opposition a fait des gorges chaudes sur les possibilités de développement électrique tiré de l'air. Pourtant, s'il lisait les revues techniques, il constaterait que des ingénieurs français envisagent très sérieusement cette théorie.

Donc Ontario a pris une direction; la socialisation de l'électricité.

Le droit de municipaliser

Nous, dans Québec, nous avons pris l'initiative privée. Et les développements dans les deux provinces sont tels que sans une compagnie nous pourrions acheter l'Hydro d'Ontario, et que pas un gouvernement ne pourrait acheter les compagnies privées dans la province de Québec. Et c'est pourquoi la Commission Lapointe s'est prononcée contre le projet d'Hydro dans la province de Québec. Le système d'Hydro gouvernementale, le a des amis et des adversaires. Le gouvernement a choisi un moyen terme.

Ce que la grande majorité de la population veut, c'est la municipalisation des services électriques. Or nous la donnons de la manière la plus large et la plus généreuse. Nous allons donner à toutes les municipalités, de Montréal à la plus petite, le pouvoir de municipaliser. Bien plus, nous allons leur donner le pouvoir d'emprunter pourvu que les propriétaires intéressés votent et consentent.

Nous allons encore plus loin. Dans ce bill de municipalisation que nous présentons, nous donnons au gouvernement le droit de donner des octrois aux municipalités pour les aider à construire leurs lignes de transmission, etc. Nous disons aux municipalités: Vous pouvez vous syndiquer avec une ou plusieurs autres municipalités; nous leur disons: vous pouvez acheter les chutes d'eau libres, et les exploiter — et ces chutes, il y en a encore — pour le bénéfice de ces municipalités.

Il est impossible de donner des pouvoirs plus grands et plus étendus et plus généreux que par le bill de municipalisation que nous présentons.

Une Commission

Nous faisons plus. Nous créons une commission d'électricité de Québec. Nous nommerons trois commissaires absolument indépendants, qui seront nommés durant bonne conduite et qui ne pourront être révoqués que par une adresse conjointe des deux Chambres. Ces commissaires ne devront rien au gouvernement et le gouvernement ne devra rien aux commissaires. Ils auront les pouvoirs les plus larges possibles. Ils auront le droit de fixer les taux d'électricité, même s'il faut réviser les contrats existants. Par exemple, les taux de Montréal sont-ils trop élevés? La Commission aura le droit de les réduire, à condition de laisser un retour raisonnable pour l'argent investi. Et nous disons que lorsqu'il s'agit de fixer les taux, la Commission, pour les fixer, ne tiendra compte que de l'argent réellement placé et d'un retour raisonnable pour cet argent. Que peut-on faire de plus?

L'Hydro est impossible

Nous avons fait plus. Une Hydro dans toute la province de Québec est impossible, car il faudrait que la province s'endette de \$500,000,000. Nous ne sommes pas prêts et la province de Québec n'est pas prête à faire cela; elle n'en veut pas. Mais nous nommons une commission indépendante qui contrôlera les compagnies existantes. Et en plus de cela, il reste des pouvoirs d'eau qui ne sont pas développés. Eh bien! par la Commission des eaux courantes nous pourrions les développer, vendre l'électricité aux municipalités et aux corporations et dans la mesure nécessaire, faire concurrence, aux très large concurrence même, aux compagnies. Que pouvons-nous faire de plus? Nous avons là le contrôle des compagnies quels que soient les contrats existants qu'elles détiennent, la municipalisation la plus large qui soit, la fixation des taux par une commission indépendante, une Hydro modérée pour faire concurrence aux compagnies qui charbonneront trop cher, et qui donnera de la lumière, de la chaleur et de l'énergie électrique aux municipalités.

Si la population de Québec n'aimait pas ce qui a été fait jusqu'ici, elle trouvera, dans ces trois lois, toute l'aide, tout le secours et toute la coopération gouvernementale dont elle peut avoir besoin. Je ne me fais pas d'illusion. Quelle que soit la valeur des mesures que nous présentons, l'opposition les attaque.

Nous sommes des hommes de bonne volonté. Nous sommes ici depuis longtemps, nous connaissons les besoins de la province, nous avons vieilli avec eux. Depuis le début de la session, il n'y a pas un seul de nos projets qui ait trouvé grâce devant l'opposition. L'opposition critique toujours, c'est son rôle, je suppose. Ça n'est pas la première fois. Nous n'avons jamais trouvé grâce devant l'opposition, mais nous avons toujours trouvé grâce devant l'électorat depuis 38 ans que nous siégeons ici et c'est ça qu'il nous faut. Nous ne sommes pas ici pour plaire à l'opposition, pour obtenir son approbation, nous sommes ici pour servir la province de Québec, nous rendre compte de ses besoins et les satisfaire. Nous mettons à cette tâche toutes nos énergies, tout notre cœur, tout notre travail. Nous sommes certains que lorsque le clairon sonnera, le peuple nous le dira encore: "Vous êtes de bons serviteurs, gardez votre place".

Le premier ministre s'est complimenté, lui et son gouvernement. Il a expliqué les trois projets de loi à sa manière. Et je tiens à déclarer tout de suite que ses déclarations ne sont pas confirmées par le texte de ses lois.

Il a dit d'abord qu'il ne voulait pas de l'Hydro, parce qu'elle avait été un échec. Or, ce n'est pas vrai, et tous ceux qui connaissent la situation l'admettent. L'Hydro ontarienne n'a pas tué, supprimé les compagnies privées, mais elle a fait baisser les taux, à tel point que l'on vend en Ontario, l'électricité fournie par Québec, à meilleur marché qu'on ne nous la vend ici.

M. Duplessis dit que nos pouvoirs hydrauliques importants accessibles et exploitables à bon marché, ont pratiquement été tous concédés, y compris celui de la Beauharnois. M. Taschereau. — Et les rapides de Lachine qui peuvent développer deux millions de chevaux-vapeur, qu'en faites-vous?

M. Duplessis. — Le gouvernement a refusé à Montréal d'exploiter son canal d'aqueduc dont les grands travaux étaient déjà exécutés, pour fins d'électricité. Il restait à faire pour \$3,000,000 de travaux qui auraient été repayés en cinq ans et auraient fourni des revenus considérables à la ville.

Je dis que les pouvoirs d'eau facilement exploitables, qui appartiennent à la province et qu'elle contrôle, sont pratiquement tous concédés. Ceux qui ne sont pas exploités sont très éloignés et nécessiteront de très grands frais en lignes de transmission, etc.

Le bill de la municipalisation, quoi qu'en dise le premier ministre, ne permet pas aux municipalités de municipaliser ses services sans l'autorisation de la Commission, quant aux travaux, devis, pris, taxes, etc. Le premier ministre dit que la Commission sera indépendante. Il a dit la même chose pour la Commission des services publics. Or, nous ne voyons pas l'indépendance en question? Et c'est le même gouvernement qui va nommer les nouveaux commissaires.

Les commissaires peuvent être changés

Bien plus, le gouvernement, en vertu du nouveau bill, peut changer les commissaires, même au milieu d'une cause, et y substituer d'autres personnes, en n'importe quel temps et pour n'importe quel raison.

Le gouvernement peut accorder des octrois. Mais à qui? En vertu de la loi, il pourra les accorder aux compagnies existantes pour faire la lutte aux municipalités qui ont développé leur système, et vice-versa. La Commission pourra faire payer les travaux des compagnies privées en tout ou en partie par les municipalités. Et c'est ça que le gouvernement appelle des privilèges pour les municipalités.

Le premier ministre nous a parlé des contrats qui étaient sacrés. C'est pour ça qu'il s'est opposé à la Québec Power et ses démentures qu'il a refusé à la ville de Québec de municipaliser. Or, il annonce qu'il veut garantir un juste retour aux actionnaires et obligataires, mais que les contrats ne valaient plus rien pour la Commission. Curieuse logique.

Le premier ministre nous a dit que les taux seront fixés uniquement sur le capital investi, et il nous dit que les systèmes établis valent \$500,000,000. Sur quoi se base-t-il pour faire pareille affirmation? Et le capital mouillé, et la surcapitalisation permise par le gouvernement au moyen de sa loi qui autorise l'émission de débiteurs sur le capital mouillé? Qu'est-ce que le premier ministre en fait? Le capital de \$500,000,000 est soufflé là-dessus pour les consommateurs! M. Duplessis dit que le premier ministre et le gouvernement avec leurs demi-mesures, leur camouflages, font dommage aux affaires. Ils devraient avoir le courage d'adopter une attitude franche et nette, au lieu de provoquer l'incertitude, le manque de confiance et le malaise.

M. Duplessis réclame la création d'un organisme indépendant, qualifié.

M. Taschereau

Je n'ai qu'un mot à ajouter à ce que je disais tout à l'heure. Depuis le commencement de la session, le chef de l'opposition nous parle du mouillage des stocks, et il nous dit que si les compagnies ont mouillé leur capital, c'est la faute du parti libéral. Une des compagnies qu'il met le plus souvent en cause c'est la compagnie Shawinigan. Prenons donc un peu l'histoire de cette compagnie. Le capital de cette compagnie était de dix millions en 1911. La législature lui a permis à cette époque de porter ce capital à vingt-cinq millions. Il n'y avait pas de libéraux en Chambre, et cependant, le vote fut unanime. Il y avait alors de l'autre côté de la Chambre des conservateurs, de bons conservateurs qui ne se faisaient pas, comme le font actuellement nos amis, une religion de tout condamner. Il y avait MM. Cousineau, Tellier, Gault, Sauvé, et ces messieurs ont approuvé la législation.

M. Paul Sauvé. — M. Sauvé dont parle le premier ministre, c'était un bon homme? M. Taschereau. — Excellent, on n'en fait plus comme ça. M. Taschereau. — En 1922, nous avons permis à la Compagnie de porter de nouveau son capital de vingt-cinq millions à quarante millions. Et cette fois, MM. Sauvé, Gault, Smart ont approuvé la chose. Aussi a-t-on belle grâce de reprocher la chose aujourd'hui au parti libéral.

parti libéral. M. Duplessis a déclaré que les commissaires pourraient être destitués par le gouvernement. M. Duplessis. — Je n'ai pas dit cela. J'ai dit que le gouvernement pourrait pendant l'instruction d'une cause changer les commissaires à son gré, pour n'importe quelle cause.

L'article 10

M. Taschereau lit alors la clause qui dit que les commissaires ne peuvent être destitués que par une adresse des deux Chambres. M. Duplessis lui demande de lire l'article 10, où l'on dit en effet que le gouvernement peut changer les commissaires pour n'importe quelle cause, dans l'instruction d'une affaire.

M. Duplessis dit que le premier ministre devrait lire ses projets de loi.

M. Taschereau répond que l'on a eu en vue, les cas de maladie, décès. Si, dit le premier ministre, la clause mentionne ce qui croit mon honorable ami, nous allons l'amender, car nous voulons avoir des gens absolument indépendants.

M. Duplessis. — Voulez-vous que nous fassions le bill?

M. Taschereau. — Vous n'avez pas besoin de vous faire de bile.

M. Duplessis. — Le premier ministre se fait de la bile, mais pas pour l'intérêt public.

M. Duplessis dit que si des gens ont approuvé une loi, ignorant alors quels en pourraient être les résultats, cela ne change rien à la question. Le gouvernement a vu le résultat des lois, et il les maintient.

La Shawinigan

M. Duplessis rappelle le bill de la Shawinigan, par lequel cette compagnie obtenait le pouvoir de s'amalgamer toute autre compagnie et obtenait les droits de chaque compagnie annexée, comme si ces droits avaient été consentis à la compagnie depuis son incorporation.

En vertu de ce bill, on autorisait la compagnie à mouiller ses stocks, ses débiteurs, et d'augmenter ses taux en conséquence. Or, s'il est quelqu'un qui a combattu ce bill, qui ait opposé des amendements, à toutes les séances et à tous les stades du bill, c'est le député des Trois-Rivières.

De même quand la Montreal Light, Heat a obtenu du gouvernement, il y a trois ans, le droit de remouiller, de surcapitaliser, c'est encore le député des Trois-Rivières qui a fait la lutte la plus acharnée, et une lutte jusqu'au bout.

Chaque fois qu'il y a eu des bills de commutations de taxes, de mergers, de trusts, chaque fois le député des Trois-Rivières a combattu. Il n'est pas un de ces bills que je n'aie combattu avec la dernière énergie quand d'autres les laissaient tranquillement passer.

Qu'on ne vienne pas dire que les deux partis politiques sont semblables.

M. Duplessis dit que lorsque l'appel au peuple sonnera, son groupe pourra dire qu'il a dénoncé les abus. De plus, ajoute-t-il, nous avons pris l'engagement et nous le prenons de nouveau de réparer dans la pleine mesure du possible le mal qui a été fait, nous nous engageons à faire enquête et à punir les coupables si puissants soient-ils.

Les futurs commissaires

Le chef de l'opposition demande si l'on a des noms au sujet des futurs commissaires. Le premier ministre répond qu'il n'y en a encore aucun. Ça n'ira pas vite, note M. Duplessis.

M. Taschereau rétorque qu'il s'écoulera probablement quelques semaines mais que le gouvernement agira avec toute la célérité possible. Le premier ministre demande ironiquement au chef de l'opposition s'il a des suggestions à faire. "Nous nous entendons bien", ajoute-t-il.

Ce à quoi M. Duplessis réplique qu'on a tenté de faire courir des bruits perfides à son sujet. Jamais, ni de près ou de loin, dit-il, je n'ai tenu en dehors de la Chambre une attitude différente de celle que j'avais tenue à la Chambre même.

M. Duplessis rappelle que le premier ministre a dit un jour que lorsqu'on voulait endormir un projet on n'avait qu'à le confier à une commission. M. Taschereau répond qu'il voulait parler du fédéral. Le chef de l'opposition lui répond qu'il en est encore aux premiers éléments du droit et qu'il détourne l'attention quand il est mal pris. Il avertit le gouvernement que la prochaine lutte se fera sur le terrain provincial.

\$32,000

Le chef de l'opposition proteste contre les salaires que les trois commissaires réunis recevront, soit \$32,000. Il estime qu'il vaudrait mieux nommer un seul commissaire compétent. A une de ses questions le ministre des terres répond que la Commission aura tout l'argent dont elle aura besoin.

M. Duplessis cite le cas de la Commission des services publics qui n'avait pas d'argent à sa disposition pour faire des enquêtes, etc. Il cite un article de M. Rinfret, "ancien maire de Montréal de défunte mémoire qui signe Pierre Simon, sans doute pour rappeler M. Rinfret se prononce contre la multiplication des commissions."

Plus loin, le ministre des terres répond à M. Duplessis qu'il n'a pas l'intention de sortir du gouvernement et qu'il y restera tant que son chef voudra le garder. De plus, il ne cherche pas de position.

M. Duplessis. — Le ministre de la voirie a semblé contrarié lorsque le ministre des terres a annoncé sa décision de ne pas sortir du ministère (rires).

Les experts nommés par la Commission

M. Oscar Drouin proteste contre les résolutions 5 et 6 et demande que les experts et les employés de la commission soient nommés par la commission elle-même et non par le lieutenant-gouverneur en conseil.

M. Paul Sauvé appuie la demande du député de Québec-Est. Le ministre des terres répond qu'il n'est que juste que le gouvernement nomme les experts et les employés étant

Stimule et reconforte THE "SALADA"

A Québec

L'amendement du Conseil législatif

La clause ajoutée au bill du ministère du commerce et de l'industrie décrétant que la loi entrera en vigueur le jour de sa sanction, et non 60 jours après

M. Bouchard rejette le point d'ordre de M. Duplessis — Vote de 22 contre 5

Le tourisme

(Suite de la 1ère page)

000; le nickel \$29,000,000; le bois de construction, planches et madriers, \$26,000,000; le bacon et le jambon, \$23,000,000; le poisson, \$21,000,000; les alcools, \$20,000,000. Le tourisme nous rapporte donc presque autant que le blé et presque autant que l'ensemble de tous nos produits forestiers: papier à journal, bois de pulpe et bois de construction.

C'est donc une industrie intéressante, qui vaut qu'on s'en occupe et l'initiative d'Ottawa est survenue fort à propos.

Le bureau fédéral du tourisme ne fait cependant qu'une propagande d'ordre général. La publicité ne se rapporte pas à des régions particulières. Ce genre de publicité est encore laissé aux gouvernements provinciaux et aux administrations locales.

Il appartient donc à chaque province, à chaque région de faire valoir ses propres avantages.

Du point de vue touristique, la province de Québec n'est pas la moins bien partagée. Ce ne sont ni les endroits intéressants ni les sites pittoresques qui lui manquent. De plus, elle peut offrir au touriste de langue anglaise, qu'il lui vienne soit des Etats-Unis, soit des autres provinces canadiennes, quelque chose de différent de ce qu'il trouve à domicile. Le touriste ne tient évidemment pas plus que cela à visiter un pays en tout point semblable à celui qu'il habite.

Quand les libres citoyens de la République voisine devaient se soumettre chez eux à plus ou moins, diraient sans doute ceux qui avaient les moyens de fréquenter les bootleggers — aux rigneurs de la loi Volstead, le Canada tout entier pouvait posséder à leurs yeux quelque chose de différent comme attrait, le régime de la liberté dans le boire. Notre pays apparaissait alors aux Américains assoiffés comme l'oasis aux voyageurs qui traversent le désert. Leurs caravanes de touristes se dirigeaient nombreuses de notre côté. Le quelque chose de différent se présentait sous la forme liquide.

Les temps sont changés. Le touriste américain qui se déplaçait avec un moins l'arrière-pensée d'échapper à sa loi n'existe plus. Il reste cependant à la province de Québec quelque chose de différent qu'elle peut offrir au touriste, quelque chose de différent et que nous possédons pas les autres provinces: son caractère français.

Pour en tirer profit tout de même, il conviendrait de le laisser passer un peu plus que nous n'avons accoutumé de le faire.

Nous aurons beau proclamer par exemple dans des feuilles de propagande distribuées aux Etats-Unis que Montréal est une French City, que c'est la deuxième ou la troisième ville française du monde, la première ville française d'Amérique, nous ne parviendrons pas à convaincre le touriste en visite chez nous que c'est bien la vérité.

L'aspect extérieur de Montréal, l'aspect commercial surtout, n'indique guère une ville française. Panneaux réclames, enseignes lumineuses parlent anglais. Dans les grandes hôtelleries, les grands magasins, à part ceux de l'Est, c'est l'anglais qui prédomine partout quand il n'est pas la seule langue employée. Le touriste qui passe à Montréal a nécessairement l'impression que c'est une ville anglaise.

Montréal, ville française du fait de son demi-million et plus d'habitants d'origine et de langue française, comme telle, vantée et annoncée comme telle, serait d'autant plus attrayant pour le touriste américain et aussi pour le touriste canadien des autres provinces. Mais encore, faudrait-il que Montréal apprenne à montrer un visage français. L'on pourrait en dire autant à propos de la province en général. A quoi bon annoncer Montréal comme des French Cities, la province comme des French Cities, si le touriste n'y doit trouver que de l'anglais?

La langue économique du tourisme n'est plus à démontrer. L'aspect français de toute la province pourrait être le meilleur atout de son industrie touristique. Nos concitoyens de langue anglaise eux-mêmes devraient le comprendre.

Emile BENOIST

CHARBON 55.00 et plus. 3,000 cordes d'énergie, 8,00 à 10,00 WILSON FRERES

Jos. CHARLEBOIS, prop. AMHERST 7153.

DUPUIS

Nous avons acheté le stock entier des pharmacies Arbess and Scharf's de

FRASER BROS

et nous l'offrons en vente demain, ainsi que des surplus de notre propre stock, le tout à des prix sensationnels. Voyez les items mentionnés ci-dessous, mais n'oubliez pas qu'il y en a des centaines d'autres non annoncés. Pas de commandes téléphoniques.

QUELQUES-UNS DES SPECIAUX

KLEENEX Boîte de 200 feuilles.	LA BOITE	.14	MIROIRS GROSSISSANTS Indispensable pour l'application de cosmétiques.	.39
BROSSES A DENTS "Pyroclax", etc. Val.	.35.	CHACUNE	POUDRES DE VISAGE marques connues, valeurs jusqu'à 1.00. AU CHOC.	.19
BLAIREAUX Divers modèles. Val. jusqu'à .75.	CHACUN	.29	VAPORISATEURS Jolis dessins, divers modèles. Valeur de .79.	.39
LAMES DE RASOIRS S'adaptant à tout rasoir de sûreté ordinaire.	5 pour	6c	SAVONS Marques connues. Valeurs jusqu'à .15.	5c
RASOIRS MODERNES Gillette — Auto-Stop — Ever-Ready. — Prix de vente, CHACUN.	5c		THERMOMETRES Clinique dans étui. Val. de .79.	.29

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, gérant. ARMAND DUPUIS, adjoint.

Tous voudront lire

MIETTES DE BONHEUR

par HENRI JOLIET

Extrait de la table des matières

SANTE Pourquoi poyer le moteur... Le médecin de famille... Programme d'alimentation... Le coup d'appétit...

AMOUR A quoi bon aimer... L'amour ne serait-il qu'une exploitation... Ce qu'est l'amour... Comment l'amour éclaire, réchauffe... Entre épouses, mères et poupées... Du fiancé chic au mari rustaud...

TRAVAIL Les revues... Tous les siècles à la recherche L'homme complet... du bonheur...

ARGENT Des risques raisonnables... Sans argent la vie demeure bonne... Peu d'argent vaut parfois mieux que beaucoup...

ART — RELIGION On trouve dans ce livre cette fraîcheur optimiste d'un beau matin de printemps... Ces miettes de bonheur, Henri Joliet les recueille toutes comme parcelles d'or qui tomberaient du ciel pour en former un objet précieux qu'il nous offre à tous en présent, pourvu que nous tendions la main pour le recevoir.

(Extrait de la Préface Père Thomas-M. Lamarche, Dominicain.)

En vente au Service de librairie du "Devoir" — Un dollar franc.

Vient de paraître

"Le Tambour du Régiment"

PAR MAXINE

Le temps est venu de songer aux récompenses scolaires. Dans toutes nos écoles, on distribuera bientôt aux enfants, en récompense de leur effort de dix mois, des livres, des médailles, etc. Mais il ne s'agit pas seulement de reconnaître des efforts, de consacrer des succès, il faut aussi que ces dons servent à prolonger l'éducation et l'instruction reçues à l'école jusqu'à la période post-scolaire. Nulle récompense ne saurait mieux aider à la continuation de cette influence bienfaisante que le livre de prix, et surtout le livre de prix canadien. Seul, en effet, le livre de prix canadien sait unir à l'intérêt du récit, à la valeur éducative, à la présentation agréable, cet amour des choses de chez nous, cette atmosphère propre à inculquer aux petits canadiens un patriotisme sain et vigoureux.

Ces diverses considérations ont amené, il y a quelques années déjà, l'éditeur Albert Lévesque à proposer des prix populaires des livres de récompense canadiens. Cette initiative répondait à un besoin et l'accueil du public la justifiait pleinement. Les Editions Albert Lévesque ont continué depuis à offrir chaque année quelques séries d'ouvrages écrits par des auteurs de chez nous pour les enfants canadiens.

Dans la série des Romans historiques, destinée aux enfants de 12 à 15 ans, vient de paraître "Le Tambour du Régiment". Il est dû à la plume de Maxine, la romancière tant aimée du public écolier. Elle raconte, cette fois les aventures d'un petit canadien débrouillard et vaillant, Daniel Rocher, que Montréal avait distingué et dont il avait fait le tambour du Royal Roussillon. Le jeune militaire suit

partout son régiment et participe aux batailles de Chouan, de William-Henry, de Carillon et des Plaines d'Abraham. Pendant la reddition du fort de William-Henry, il a sauvé une jeune fille des mains d'un Sioux. Le hasard lui fait tard en présence le sauveur et la sauveuse, et, comme dans les contes de fées, cela finit par un mariage.

On retrouve dans ce récit historique le style alerte, l'habile agencement des faits, le tableau vivant d'une période historique pleine de grandeur, toutes les qualités enfin qui ont assuré à Maxine l'attention des enfants canadiens.

L'ouvrage est publié sous couverture en deux couleurs, due à l'artiste canadien Arthur Lemay. Il contient plusieurs illustrations et est imprimé en encres de couleur, sur papier fort. Il se vend 80.00 l'unité (\$5.00 la douzaine) au Service de Librairie du Devoir.

M. le chanoine Therrien fêté

Plusieurs associations de la paroisse des Saints-Anges de Lachine ont tenu à manifester à leur curé, l'abbé J.-V. Therrien, leur attachement filial et leur considération à l'occasion de sa nomination récente comme chanoine honoraire de Montréal. Elles lui ont offert dimanche soir, à l'Académie Piché plusieurs cadeaux. Les enfants des écoles ont offert une bourse de \$25; la section des Chevaliers de Colomb, le Cercle paroissial, la Ligue du Sacré-Cœur, les maraîchers, les Dames de Sainte-Anne et les Enfants de Marie, ont offert divers présents.

Le maire de Lachine, M. Anatole Carignan, a prononcé une allocution, et le chanoine Therrien a répondu. Il a remercié tous ses fidèles de leurs cadeaux et de l'expression de leurs bons sentiments,